

ROBIN DES BOIS

A LA TRACE

Bulletin d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande d'animaux
n°6 / 1^{er} juillet - 30 septembre 2014

Sommaire

Insectes et arachnides	3
Hippocampes	4
Lambis et bénitiers	5
Concombres de mer	5
Poissons	6
Mammifères marins	8
Ouverture d'un delphinarium à Pattaya et projet d'ouverture à Phuket	8
Tortues marines	9
Tortues d'eau douce et terrestres	13
Serpents	20
Sauriens	23
Crocodyliens	23
Multi-espèces reptiles	24
Amphibiens	25
Oiseaux	26
Le nouveau commissaire européen à l'environnement	32
Pangolins	35
Primates	40
Ebola	42
Félins	49
Libérés sous caution et sans précaution	53
Pandas éclatants	56
Ours	57
La gestion des stocks illicites	59
Rhinocéros	60
La justice désarmée	71
Rhinoceros exterminatis (France)	72
Eléphants	73
Ecoute s'il pleut !	88
Autres mammifères	98
Multi-espèces	102
L'ex-loup des Malouines	122
Sources	123

Introduction

La cruauté envers les animaux pleut en averse ou en jet continu sur chacune des 134 pages de « A la Trace » n°6. Les arcs en ciel sont rares. Ils n'en sont que plus beaux.

De nombreuses études contemporaines suggèrent que la violence et les abus de faiblesse envers les animaux prédisposent à la violence envers les hommes et que le spectacle de la violence conjugale ou la soumission au harcèlement des parents prédisposent les enfants à la violence envers les animaux. La violence est un cercle viral et vicieux.

Le FBI aux Etats-Unis d'Amérique considère désormais la maltraitance, la violence individuelle, la violence organisée et la torture envers les animaux comme des crimes contre la société. A partir de 2016, le fichier des sadiques envers le genre animal devrait aider - c'est le sens de la démarche du FBI - à prévoir la criminalité humaine.

Des écrivains et des grands esprits ont dans les siècles anciens pressenti que l'exercice ou la vision de la cruauté dont les animaux sont victimes mènent à la barbarie envers les hommes et entre les hommes. « Après qu'on se fut apprivoisé à Rome aux spectacles des meurtres d'animaux, on en vint aux hommes et aux gladiateurs » Montaigne (1533-1592). « La cruauté envers les bêtes est une propension naturelle à la cruauté envers les hommes » Montesquieu (1689-1755).

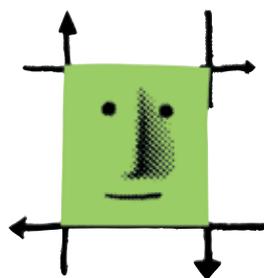
Les grands naturalistes vont dans le même sens et la même conscience. « L'enfant cruel pour les animaux dans ses jeunes années ne fait jamais un honnête homme ni un bon citoyen » Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707-1788).

Alexander von Humboldt (1769-1859), explorateur, géographe et naturaliste mesurait le degré de civilisation des peuples à la manière dont ils traitaient les animaux.

Selon le principe d'Humboldt, nous en sommes au degré zéro et même en dessous de zéro.

A LA TRACE

Réalisé par Robin des Bois avec les encouragements et le soutien financier de la Fondation Brigitte Bardot, de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Fondation Franz Weber



ROBIN DES BOIS



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Les annexes CITES*

Annexe I : espèces menacées d'extinction. Commerce international interdit, sauf permis d'exportation et d'importation exceptionnels.

Annexe II : commerce réglementé devant faire l'objet de permis d'exportation pour éviter une exploitation incompatible avec la survie de l'espèce. Un permis d'importation peut également être nécessaire s'il est requis par la loi nationale.

Annexe III : espèces protégées dans un pays ou des pays qui ont demandé l'assistance des autres pays membres de la CITES pour contrôler le commerce international. En cas d'exportation depuis un pays ayant inscrit l'espèce en Annexe III, un permis est nécessaire.

* Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. 180 Etats-membres.

Insectes et arachnides

ASIE

**Saisie de 10 scorpions jaunes à queue large (*Androctonus australis*, hors CITES)¹
Xiaoshan, Province de Zhejiang, Chine
Juillet 2014**



Cette espèce est originaire du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. 10 à 12 cm de long, longévité moyenne : 50 ans. La piqure est mortelle, il n'y a pas d'antidote. Le colis postal venait des Philippines. Il était déclaré comme « souvenirs ». Sur Internet, l'animal se vend 200 yuans, soit 32 US\$ pièce.

Le trafic de scorpions est à la hausse en Asie surtout au Pakistan. 2 raisons sont avancées pour expliquer cette émergence : 1) Des travailleurs étrangers sur des grands chantiers payent des collecteurs locaux pour qu'ils capturent les scorpions. Les scorpions sont une sorte de viande de brousse pour travailleurs détachés 2) Des laboratoires pharmaceutiques étrangers fabriquant des médicaments soi-disant anti-cancéreux les utiliseraient dans leurs formulations.

Les pakistanais eux-mêmes, deviennent gags des scorpions. Dans le district d'Azad Jammu et au Cachemire, 2 hommes ont été récemment arrêtés. Ils convoiaient 4 à 5 douzaines de scorpions. Il y a quelques jours, 3 personnes surprises avec 5 kg de scorpions ont reçu une amende de 60.000 Rs soit 585 US\$.

**Saisie de 160 araignées²
Pékin, Chine
Juillet 2014**



Après le colis aux scorpions, c'est le tour des araignées. Les 18 plus grosses étaient dans des boîtes rondes en plastique, les 14 moyennes étaient dans des tubes, les plus petites étaient enfermées dans des étuis. L'espèce n'est pas connue.

**Saisie de 263 papillons dont *Morpho helena*, (hors CITES), *Attacus atlas* (hors CITES) et des espèces du genre *Diaethria*, hors CITES³
Canton, Province du Guangdong, Chine
17 juillet 2014**



Attacus atlas

Les papillons étaient dans un colis postal. Selon les douanes de Guangzhou, ils appartiennent à des espèces protégées par les conventions internationales ou les réglementations nationales. Ils sont interdits d'importation en Chine. Les spécimens ont été envoyés à des experts en entomologie pour une identification plus précise. Le colis venait des Etats-Unis.

**Saisie de 22 mygales⁴
Wenzhou, Province du Zhejiang, Chine
Août 2014**

Les vénéneuses étaient vivantes dans les 2 colis postaux expédiés en Hongrie. Ils ont été ouverts par les douanes de Hangzhou. 22 espèces de mygales sont inscrites à l'Annexe II de la CITES (cf. « A la Trace » n° 5, p. 129).



Hippocampes

AFRIQUE

Saisie de 132 hippocampes séchés (*Hippocampus* spp., Annexe II)¹

Deal Party, Province du Cap-oriental, Afrique du Sud

1^{er} juillet 2014

La « marchandise » d'une valeur de 100.000 R soit 9500 US\$ était mélangée à du gingembre confit, des légumes secs et des ustensiles de cuisine. La saisie a eu lieu dans le terminal conteneurs de Port Elizabeth. Le conteneur venait de Hong Kong. Le colis à l'intérieur appartenait à une citoyenne chinoise de 76 ans. Elle a été inculpée d'importation illégale et d'infraction à la législation environnementale.

ASIE

Saisie de 416 hippocampes séchés (*Hippocampus* spp., Annexe II)²

Xiamen, Province du Fujian, Chine

1^{er} juillet 2014

Le vol KA 604 Hong Kong - Xiamen est arrivé à l'heure. Un couple d'âge moyen s'est engagé dans le couloir « Rien A Déclarer » mais les douaniers les ont remis dans la file du contrôle aux rayons X. Des formes bizarres sont apparues dans les bagages. Ils ont été ouverts. Une odeur forte s'en est dégagée. Et pour cause, 416 hippocampes séchés y étaient cachés. Le couple travaille en Afrique du Sud et à l'occasion d'un retour au pays voulait être utile à leurs familles. Selon eux, les hippocampes ont des propriétés antibiotiques et antalgiques.



Saisie de 78 hippocampes séchés (*Hippocampus* spp., Annexe II)³

Nantong, Province du Jiangsu, Chine

30 juillet 2014

Les douanes du port ont déniché les hippocampes sur un cargo. Le marin les avait achetés au Pérou et voulait de retour dans sa famille les mettre à macérer. Le vin d'hippocampe guérirait de bien des maux, sauf de la bêtise.

Saisie de 67 kg d'hippocampes séchés

(*Hippocampus* spp., Annexe II)⁴

Hong Kong, Chine

5 août 2014

1115 à 1675 hippocampes dans le conteneur de 40 pieds en provenance du Mozambique. 130.000 HK dollars, soit 16.770 US\$. Environ 11 US\$ par hippocampe.



EUROPE

Condamnation pour vente de produits contenant des extraits d'hippocampes (*Hippocampus* spp., Annexe II)⁵



Londres, Angleterre, Royaume-Uni

Septembre 2014

Une femme de 46 ans d'origine mongole vendait dans une galerie marchande et dans un petit bazar des pilules aux extraits d'hippocampe. Son manège avait été repéré par une inspectrice de police. La commerçante a été condamnée à payer une amende et les frais de justice s'élevant en tout à 1185 livres soit 1965 US\$.



Lambis et bénitiers

AMÉRIQUE

Braconnage de lambis (*Strombus gigas*, Annexe II)¹

**Au large de La Désirade, Département de la Guadeloupe, France
12 septembre 2014**

Depuis le bateau de pêche, 3 scaphandriers se livraient à la capture clandestine de lambis. Arrivée sur place, la gendarmerie maritime a constaté la présence signalée en surface par des bouées de cages sous-marines pleines des coquillages. Le patron n'a pu que confirmer la faute.

Un des scaphandriers avait pris la fuite pendant l'opération. Il a finalement été retrouvé à l'issue des recherches lancées par le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Antilles Guyane.

La traque des lambis clandestins se poursuit à terre chez les mareyeurs et restaurateurs.

La pêche des lambis est strictement encadrée. La capture par plongeurs en scaphandre autonome est interdite.

ASIE

Saisie de bénitiers (*Tridacnidae* spp., Annexe II)²

Talisay City, Région des Visayas occidentales, Philippines

Juillet 2014

Les 200 sacs de coquillages à usage décoratif dont des bénitiers ont été découverts à l'entrée d'un entrepôt apparemment désaffecté mais utilisé par le gérant d'un garage de voitures d'occasion. Le Bureau of Fisheries and Aquatic Resources (BFAR) fait l'inventaire. L'avocat du garagiste est arrivé très vite sur les lieux et a mis en cause la légalité de l'opération. Monsieur Madrigal, directeur de la lutte contre le trafic de produits de la mer dans la Province de Cebu estime la saisie légale au motif que la cargaison était visible aux yeux de tous au moment du déchargement du camion. Ce véhicule était suivi à la trace depuis un mois. Un renseignement était parvenu aux oreilles de M. Madrigal et de son équipe.



EUROPE

Saisie d'une dizaine de grandes nacres (*Pinna nobilis*, hors CITES) et de 90 kg de poisson³

Au large de Porto-Vecchio, Département de Corse du Sud, France

25 septembre 2014

Les pêcheurs plaisanciers italiens ont des attaches à Porto-Vecchio. Ils ont été pris en flagrant délit de pêche à la palangre de plus de 200 hameçons. Leur domicile a ensuite été perquisitionné grâce à un mandat délivré par le procureur d'Ajaccio. La police a mis la main sur une dizaine de grandes nacres strictement protégées par réglementation européenne (Annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore). Les 4 plaisanciers devraient comparaître devant le tribunal correctionnel d'Ajaccio en janvier 2015. Il reste à savoir quel est le circuit de commercialisation de ces captures illégales.



Pinna nobilis

Concombres de mer

ASIE

Saisie de 600 kg de concombres de mer (*Isostichopus fuscus*, Annexe III en Equateur)¹

Mantapam, Etat du Tamil Nadu, Inde

13 juillet 2014

Ils étaient répartis dans 29 sacs de jute. Les 2 chauffeurs du van ont reconnu les avoir collectés auprès de pêcheurs de Mantapam. Ils avaient l'intention de les livrer à un grossiste après les avoir fait bouillir et les avoir séchés. Les 2 individus ont été déférés au tribunal local et détenus à titre provisoire. Voir dans « A la Trace » n°4 p. 107 l'article sur les concombres de mer.

Saisie de 150 kg de concombre de mer (*Isostichopus fuscus*, Annexe III en Equateur)²

Rameswaram, Etat du Tamil Nadu, Inde

Juillet 2014

Bis. 150 kg. Encore vivants. Ils ont été immédiatement remis à la mer. Les pêcheurs qui capturent dans leurs filets des concombres de mer de manière non intentionnelle doivent les rejeter sans délai quand les chaluts sont remontés. Mais certains les gardent à bord et les revendent à des trafiquants pour se faire de l'argent en plus. Le suspect, lui aussi, a été entendu par le tribunal local et mis en détention à titre provisoire.

Poissons

AMÉRIQUE

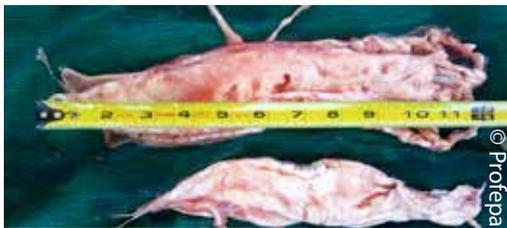
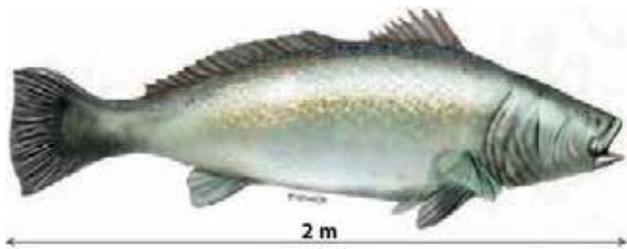
Saisie de 6 totoabas, de 12 vessies natatoires et de 7 filets de totoabas (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I)¹

Etat de Basse-Californie, Mexique

20 juillet 2014

4 hommes ont été interpellés. Ils fuyaient par la route. En remorque, il y avait un canot avec 2 filets de pêche de 600 m et 150 m de long. La destination finale du butin était le marché asiatique. Le tout y aurait été vendu entre 35.000 et 60.000 pesos (entre 2691 US\$ et 4614 US\$). L'un des suspects a fourni une fausse identité. Et pour cause, il a déjà été condamné dans le passé pour des faits similaires.

Le 25 juillet, 2 des braconniers ont été condamnés à de la prison ferme.



Condamnation pour contrebande de 241 vessies natatoires de totoaba (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I)²

Etat de Californie, Etats-Unis d'Amérique

11 août 2014

Les totoabas se servent de la vessie natatoire pour la remplir de gaz et moduler leur flottabilité et la profondeur de leur nage. Ils sont inscrits à l'Annexe I de la CITES depuis 1977.

Song Shen Zen avait été arrêté en avril 2013 à la frontière entre le Mexique et les Etats Unis avec 27 vessies natatoires dans sa voiture (voir « A la Trace » n°1 p. 3). Chez lui, 214 autres vessies avaient été saisies. Sur le marché noir des Etats-Unis d'Amérique, une vessie de totoaba a une valeur de 5000 US\$. Chez Zhen, ont aussi été trouvés des fours de séchage et des emballages pour les expédier en Asie où chaque vessie peut atteindre 7 à 25.000 US\$. Le totoaba adulte pèse une centaine de kg, mesure 2 m de long. D'après des informations convergentes, les cartels de la drogue au Mexique délaissent le trafic de marijuana et de « marchandises similaires » au profit de ces organes de poisson à qui des magnats asiatiques attribuent

des vertus régénératives et sexuelles. Un caïd d'El Golfo de Santa Clara au bord de la mer de Cortez a été liquidé au mois de juin à cause d'une dette de 1 million de US\$ liée à ce trafic.

La mer de Cortez ou Golfe de Californie est le seul écosystème au monde qui abrite les totoabas. L'habitat est dégradé par le détournement des eaux du Colorado sur le territoire des Etats-Unis et la modification de la salinité de l'eau de mer. L'espèce est aussi menacée par le braconnage.

Song Shen Zhen a été condamné à 1 an de prison et 120.500 US\$ de dommages et intérêts qui seront reversés à l'agence mexicaine de protection de l'environnement. La faiblesse relative des condamnations favorise la conversion des trafiquants de drogue dans le trafic de matières animales. C'est aussi lucratif et sur le plan pénal c'est bien moins risqué.

Saisie et condamnation de 3 personnes à de la prison pour détention illégale de 4 totoabas (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I)³

San Felipe, Etat de la Basse-Californie, Mexique

17 août 2014

Dans le port, les 3 hommes ont été contrôlés. Dans le bateau de 8 m, 4 totoabas de 73 à 99 cm de long.



Saisie de 3 vessies natatoires de totoaba (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I)⁴

Guadalupe Victoria, Etat de la Basse Californie, Mexique

Août 2014

Les 2 ressortissants chinois les transportaient dans leur Jeep Cherokee. Ils ont été interpellés.

Saisie de filets d'arapaïma (*Arapaima gigas*, Annexe II)⁵

Lagoa da Confusão, Etat du Tocantins, Brésil

13 septembre 2014

4 personnes arrêtées par les militaires. Elles avaient en leur possession 36 kg de gibier, 63 kg de poisson dont des filets d'arapaïma. Les engins de pêche ont été saisis.

ASIE

Saisie d'un requin-baleine (*Rhincodon typus*, Annexe II)⁶

Xian de Xianzhi, Province du Fujian, Chine

2 août 2014



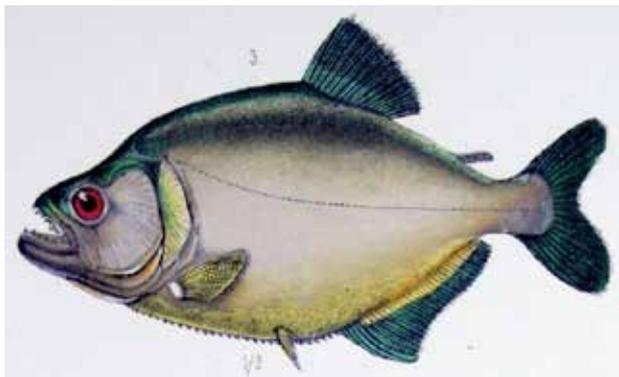
Non ce n'est pas un char du carnaval de Nice (France) ou de Baranquilla (Colombie). C'est un chariot transportant un requin-baleine de 5 m de long capturé de manière non intentionnelle par un pêcheur de calamar. Il emmenait sa prise à la criée. Il espérait la vendre environ 15.000 yuans soit 2000 US\$. Selon le patron de pêche, le requin s'est introduit dans le filet vers 2h du matin sans doute pour manger les petits poissons qui étaient à l'intérieur.

EUROPE

Découverte de plusieurs pacus (famille Characidae, hors CITES)⁷

**Kaliningrad, Oblast de Kaliningrad, Russie
Juillet 2014**

Ils sont apparentés aux piranhas et originaires d'Amazonie. Quelques spécimens rejetés en eau douce par des aquariophiles irrités par la croissance de l'animal (50 cm en captivité, 90 cm en milieu naturel) sont régulièrement pêchés. En août 2013 un pacu a été capturé à Paris dans la Seine. La même année, un pacu a été capturé et formellement identifié dans le détroit d'Oresund entre le Danemark et la Suède. Plusieurs spécimens viennent d'être pêchés dans un étang de l'enclave russe de Kaliningrad. Les pacus, principalement herbivores et amateurs d'algues et de leurs vésicules, seraient des nouveaux facteurs de l'infertilité humaine. Faute de vésicules ou de graines à la dérive, ils s'attaqueraient aux testicules des nageurs d'après des rumeurs colportées par des sites internet et des documentaires affabulateurs. Certains médias comme le Daily Mail reprennent sans recul ces légendes au sérieux et des institutions sont elles aussi tombées dans le piège. Le Muséum d'histoire naturelle de Copenhague, identificateur du pacu du détroit d'Oresund, est même allé jusqu'à recommander aux baigneurs une certaine vigilance. Bernard Hugueny du Muséum d'histoire naturelle de Paris confirme que ce genre de légende est courant à travers l'histoire et les continents.



Expédition de F. de Castelnau en Amérique du Sud

Saisie de 56,2 kg de filets de thon rouge (*Thunnus thynnus*, hors CITES)⁸

**Blanes, Communauté autonome de Catalogne, Espagne
Septembre 2014**

Les 56 kg de thon dépecé étaient à bord d'un chalutier de Blanes. Le patron de pêche est poursuivi en justice pour cette prédation clandestine d'une

espèce strictement protégée par la CICTA, Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique.



Port de Blanes

Saisie de 21 thons rouges de l'Atlantique (1173 kg) (*Thunnus thynnus*, hors CITES)⁹

**Détroit de Gibraltar, Espagne
Septembre 2014**

Une patrouille maritime de la garde civile a découvert à bord d'une embarcation 21 thons d'un poids total de 1173 kg pêchés en contravention aux règles de la CICTA.

Au mois d'août, une vedette immatriculée à Gibraltar se livrait à la pêche récréative à 1 mille au sud de Punta Carnero dans des eaux qui selon les autorités espagnoles sont sans contestation possible placées sous leur autorité. Un bateau de la police de Gibraltar et un patrouilleur de la Royal Navy ont empêché l'intervention de la police maritime espagnole. Une note de protestation a été envoyée à l'ambassade britannique à Madrid. Gibraltar, enclave anglaise au sud de l'Espagne, ne dispose pas de quota de pêche au thon rouge. Le gouvernement espagnol estime qu'il y a là un « trou » dans la réglementation internationale et que les manœuvres de marine anglaise contribuent au développement de la pêche illégale.

186 t de thon ont été saisies entre juin 2013 et juillet 2014 en Italie, en Espagne et en Tunisie.

La France n'est pas exempte de reproches ou de controverses. La pêche récréative se livre à des prises clandestines et un patron de pêche artisanale a débarqué 5 thons hors quota. La petite pêche réclame une répartition plus juste des quotas au détriment des senneurs industriels.



Mammifères marins

Ouverture d'un delphinarium à Pattaya et projet d'ouverture à Phuket en Thaïlande ¹

Les promoteurs du projet de Phuket mettent en avant tous les arguments scientifiques et humanitaires possibles. La proximité des dauphins servirait à soigner les enfants autistes, les dauphins captifs seraient des rescapés d'une collision avec un bateau ou d'une capture accidentelle par les pêcheurs, les étudiants en océanographie auraient là de quoi enrichir leur connaissance sur les mammifères marins et leur vie sociale. En bref, c'est pas pour faire un show, c'est pour faire de la science et de la médecine douce. Selon un porte-parole du projet Nemo, 4 tursiops sont envisagés « je ne sais pas d'où ils viendraient », « je sais simplement qu'ils seraient livrés par une compagnie russe ». Le permis de construire près du zoo de Phuket est déjà accordé avant même que le permis d'importer les dauphins soit délivré par le gouvernement thaïlandais. Les protestations et les pétitions s'accumulent.



Des dauphins sont exploités en Thaïlande depuis 1986. Un dauphin à bosse du Pacifique était alors exposé dans un petit enclos aquatique à Laem Singh. Cette micro entreprise est devenu l'Oasis Sea World qui en 1999 a exporté 6 dauphins à bosse du Pacifique à Singapour. Une vigoureuse campagne contre le trafic de dauphins animée par Thai Animal Guardians Association, Wildlife Friends Foundation Thaïlande et Care for the Wild International a convaincu l'Etat thaïlandais d'interdire ces exportations. Oasis Sea World s'est alors lancé dans un développement national et vient d'inaugurer au mois d'août le « Pattaya Dolphin World and Ressort » où 7 dauphins en provenance de l'établissement de Laem Singh ont été transférés.

Espèce et nombre d'individus captifs déclarés en Thaïlande :

- 7 à 8 dauphins à bosse du Pacifique (*Sousa chinensis*, Annexe I)
- 14 à 15 dauphins de l'Irrawaddy (*Orcaella brevirostris*, Annexe I)
- 7 à 8 tursiops (*Tursiops truncatus*, Annexe II)
- 4 à 5 belugas (*Delphinapterus leucas*, Annexe II)

Origines :

21 à 23 dauphins ont été capturés en mer régionale et sont considérés comme des espèces locales.
10 autres cétacés ont été importés.

EUROPE

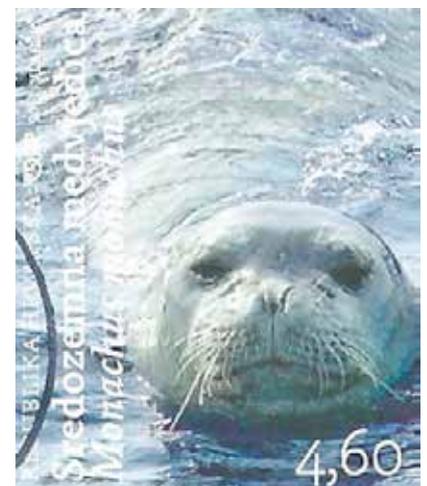
Condamnation pour maltraitance d'un phoque-moine méditerranéen (*Monachus monachus*, Annexe I)²



Baie de Gortan, Comitat d'Istrie, Croatie Juillet 2014

Le sans-gêne de Macédoine s'en est pris violemment à un spécimen d'une espèce pratiquement disparue en Méditerranée dont cependant quelques individus erratiques fréquentent depuis peu quelques plages de la péninsule d'Istrie en Croatie. Le coléreux baigneur a boxé le phoque moine. Il a écopé d'une modeste amende de 210 € et d'une interdiction de séjour en Croatie de 5 ans. Des colonies de phoques moines se sont éteintes entre 1930 et 1935 sur le littoral français entre Marseille et Hyères. La population corse aurait disparu entre 1974 et 1975. Le phoque moine à ventre blanc de la Mer Noire s'en est allé vers 1940. Il en reste 3 spécimens ... naturalisés au Muséum de Bucarest. Les captures non intentionnelles dans des filets, le dérangement sur les lieux de reproduc-

tion par la prolifération touristique et les tirs volontaires ont eu raison des phoques moines. Volontiers opportunistes, ils sont connus au large de la Mauritanie pour se glisser à l'intérieur des poches des grands chaluts et aller pêcher les poissons capturés. Un stratagème qui malheureusement se finit souvent mal pour le petit braconnier.



Mort d'un lamantin (*Trichechus manatus*, Annexe I)³

Vincennes, Département de Val-de-Marne, Région Île-de-France, France

11 Août 2014

Perte tragique au zoo de Vincennes près de Paris. Les 2 lamantins étaient les têtes d'affiche. Tinus venu du zoo d'Arnhem aux Pays-Bas est toujours là. Il a 24 ans. Barry, 3 ans, venu du zoo d'Odense au Danemark, n'y est plus. Il était arrivé le 5 juillet à Vincennes. Le zoo de Vincennes était déjà rouvert après plusieurs années de rénovation. Tinus, lui, était arrivé plusieurs mois avant l'ouverture officielle et avait eu du temps pour s'adapter à ses nouvelles conditions de détention et les soigneurs avaient eu le temps d'étudier ses déplacements. Barry est resté coincé selon le communiqué sibyllin du zoo dans « une cavité technique se situant entre les 2 parties du bassin, sous une zone de faible profondeur permettant l'entraînement médical des animaux ». Barry est mort noyé.

Saisie de baleinier japonais *Shonan Maru No.2* ⁴ Mer d'Okhotsk

15 août 2014

Le *Shonan Maru No.2*, un des navires-chasseurs de baleine japonais, a été arraisonné par les russes dans la mer d'Okhotsk. Dans le cadre de la chasse scientifique japonaise, le « catcher » de baleines était à la recherche de rorquals de Bryde et de Sei. La condamnation de la Cour Internationale de Justice de La Haye en date du 31 mars 2014 concerne la chasse en Antarctique. Les activités baleinières japonaises dans le Pacifique Nord ne sont pas visées.

Le *Shonan Maru No.2* avec 19 hommes d'équipage à bord a été détenu du 15 au 25 août dans le port de Magadan. Les raisons de l'arraisonnement ne sont pas connues à ce jour. Est-ce que le plan de navigation du baleinier russe dans les eaux sous tutelle russe n'a pas été respecté ? Est-ce que le *Shonan Maru No.2* a traqué une espèce non programmée par son schéma scientifique ? A-t-il harcelé des baleines grises ? L'observateur russe à bord du baleinier japonais a-t-il informé sa hiérarchie d'une autre non conformité ? Il s'agit sans doute d'une intrusion dans des eaux territoriales qui font l'objet d'une polémique historique entre le Japon et la Russie.

La vocation du *Shonan Maru No.2* est de harponner baleines et cachalots. Il est aussi employé comme navire de recherches visuelles et statistiques. Du Whale Catcher au Whale Watcher, la frontière est mince, elle tient à une consonne. Le *Shonan Maru No.2* a été engagé dans le naufrage de l'*Ady Gil* le 6 janvier 2010 en Antarctique. L'*Ady Gil* faisait partie de la flottille de l'ONG Sea Shepherd hostile à la chasse aux baleines et autres cétacés.



Tortues marines

Totaux du trimestre :
5 tortues marines et 21.397 œufs saisis

AMÉRIQUE

Saisie de 254 œufs de tortue de Ridley (*Lepidochelys olivacea*, Annexe I)¹

Mazatlán, État de Sinaloa, Mexique
Juillet 2014

Un homme de 48 ans est arrêté. Il avait en sa possession 3 couvées de tortues de Ridley. Les œufs sont confiés à l'aquarium de Mazatlán. Ils y recevront les soins nécessaires jusqu'à l'éclosion espérée.

RECIDIVE

Saisie de 74,8 kg de viande et de 200 œufs de tortue verte (*Chelonia mydas*, Annexe I)²
Parismina, Province de Limón, Costa Rica
29 juillet 2014

Les acharnés de la pêche aux tortues marines avaient été surpris à l'approche du petit port de pêche: dans l'embarcation la tortue verte étripée et les œufs dont la moitié était presque mature. La belle tortue s'apprêtait à atterrir et à pondre. L'un des pêcheurs ne s'était pas rendu à une audience concernant une affaire précédente de braconnage de tortues et la police venait l'appréhender dans son village de pêcheurs quand il a été pris couteau à la main.



Saisie de 90 œufs de tortues marines (Annexe I)³ Guadalajara, Etat de Jalisco, Mexique

Août 2014

Le marchand de coquillages vendait aussi des œufs de tortues. Les autorités ferment son local.



Vandalisme d'œufs de tortues marines (Annexe I)⁴

Manzanillo, Etat de Colima, Mexique

Août 2014



Les 2 policiers municipaux de Manzanillo ont été filmés par un touriste alors qu'ils prélevaient des œufs de tortue dans leurs nids pour les jeter à la mer. La vidéo a fait le tour des réseaux sociaux. La PROFEPA a porté plainte. Ils risquent 1 à 9 ans de prison et une amende.

Saisie de 10.375 œufs de tortues de Ridley (*Lepidochelys olivacea*, Annexe I)⁵

Santo Domingo Tehuantepec, Etat d'Oaxaca, Mexique

Août 2014

Dans le bus l'homme et les 2 femmes voyageaient avec les œufs jusqu'à Salina Cruz, à 16 km. Les braconniers sont mis à la disposition du Ministère public fédéral.



Lepidochelys olivacea

Saisie de 65 œufs de tortues de Ridley (*Lepidochelys olivacea*, Annexe I)⁶

Jalostotitlán, Etat de Jalisco, Mexique

Août 2014

Sur l'étal du vendeur de coquillages, un sac plastique avec les œufs. Il les proposait à la vente aux amateurs de mets exotiques. Des scellés de fermeture sont posés et le marchand est présenté au Ministère public fédéral. Selon les premiers éléments, la maturation des œufs ne permet pas leur réintroduction sur une plage.



Saisie de 838 œufs de tortues de Ridley (*Lepidochelys olivacea*, Annexe I)⁷

Etat de Guerrero, Mexique

Septembre 2014

Ils ne sont pas en état d'être remis sur une plage pour incubation.

Ils ont été saisis grâce à 2 opérations les 3 et 10 septembre. Dans les 2 cas, les individus en possession des œufs ont été arrêtés et remis au Ministère public fédéral.



Saisie de 300 œufs de tortue de Ridley (*Lepidochelys olivacea*, Annexe I)⁸

Pijijiapan, Etat du Chiapas, Mexique

Septembre 2014

Les 300 œufs correspondent au pillage de 4 nids. Un homme de 37 ans et un mineur de 15 ans ont été pris en flagrant délit. Ils sont inculpés de trafic illégal de faune sauvage en voie d'extinction ou soumise à une protection spéciale.

Les œufs sont transférés dans un centre dédié à Puerto Arista où ils seront incubés et surveillés.

Braconnage de 12.500 œufs de tortues de Ridley (*Lepidochelys olivacea*, Annexe I)⁹

Réserve naturelle La Flor, San Juan del Sur, Département de Rivas, Nicaragua

Dans la nuit du 9 au 10 septembre 2014

12.500 œufs prélevés dans une centaine de nids. Un des soldats qui protégeait les nids sur les plages a tiré un coup de feu préventif. La balle a atteint un des braconniers à la fesse, Carlos Alvarez, qui se remet dans un hôpital local. Les autres ont pris la fuite avec les œufs. Ils les revendront sur les marchés 2 US\$ la douzaine.

Plus de 30.000 tortues de Ridley étaient attendues pour pondre entre le 4 et le 8 septembre.

Braconnage d'une tortue verte (*Chelonia mydas*, Annexe I) et d'une tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*, Annexe I)¹⁰

Île de Saint Martin, Département de la Guadeloupe, France

Septembre 2014

La tortue marine s'est échouée sur la plage, au cœur de l'Aire Marine Protégée. Elle a été tuée par un chasseur sous-marin. Cet échouage survenant quelques semaines après celui d'une carapace de tortue imbriquée confirme que la chasse illégale est active. La viande de tortue se vend sous le manteau.

Saisie de 775 œufs de tortues de Ridley (*Lepidochelys olivacea*, Annexe I) et arrestation de 4 suspects¹¹

Etat du Guerrero, Mexique

21 septembre 2014

Les œufs ne sont plus viables. Ils étaient répartis dans 4 sacs. Les suspects sont remis au Ministère public fédéral.



A environ 800 km de là, à Tecomán dans l'État de Colima, la PROFEPA a parcouru 10 km de plage en pleine nuit, à pied ou en quad prélevant 7000 œufs de tortues de Ridley, une façon de devancer les braconniers. Les œufs sont confiés au

centre pour tortues « El Chupadero » pour incubation et éclosion.

Saisie d'une tortue verte vivante (*Chelonia mydas*, Annexe I)¹²

Cárdenas, État de Tabasco, Mexique

Septembre 2014

Le coup de téléphone indiquait que la tortue était chez un particulier. Elle a été retrouvée dans un bac. Sa carapace mesure près de 35 cm de long. Elle a été emmenée dans une installation spécialisée en attendant son éventuelle libération dans son habitat naturel.



ASIE

Pêcheurs chinois toujours détenus¹³

Philippines

Juillet 2014

Les tortues menacées d'extinction prises dans les filets de la politique et de la souveraineté maritime. « A la Trace » n°5 a retracé l'arraisonnement du bateau de pêche chinois *Qiongquionghai 09063* au large du Banc de la demi-lune dans le secteur des Iles Spratleys à 60 miles à l'ouest de l'île philippine de Palawan. Les douanes philippines avaient suivi un bateau de pêche du pays qui avait un rendez-vous en mer avec le bateau chinois. Si aucun engin de pêche n'était à bord du *Qiongquionghai 09063*, pas moins de 489 tortues de mer dont 108 vivantes et cruellement immobilisées avaient été par contre trouvées à bord. Les 381 autres étaient dépecées ou stockées dans une solution de formol ou encore naturalisées à des fins décoratives. Un des membres de l'équipage du *Qiongquionghai 09063*, remis en liberté parce que mineur au moment des faits a déclaré que les tortues avaient fait l'objet d'un troc avec des pêcheurs vietnamiens contre de l'eau et de la nourriture. Selon Li Xianghui le *Qiongquionghai 09063* se livrait à la pêche des poissons ornementaux pour le marché des aquariums.

Ce n'est pas la version des autorités de Manille et du procureur de la région qui sont convaincus que le bateau de pêche chinois était en fait une plateforme de regroupement de tortues marines de

contrebande livrées par les pêcheurs régionaux dont des philippins. Dans cette hypothèse, l'équipage chinois est composé de contrebandiers notoires qui seraient passibles en Chine de plusieurs années de prison pour la détention et le commerce d'animaux protégés par la législation chinoise.

Toujours est-il que le capitaine Chen Yi Quan et ses 8 marins sont en prison sur l'île de Palawan et ne peuvent être jugés sans la présence d'un avocat. La nomination de celui-ci est assujettie à un certificat d'assistance judiciaire uniquement délivrable par l'ambassade dont les suspects sont redevables. L'ambassade de Chine refuse de délivrer ces documents sans faire de commentaires à ce sujet. C'est au plus haut niveau que la Chine s'exprime. La porte parole du Ministère des Affaires Etrangères a déclaré que « cette affaire judiciaire était nulle et non avenue » et que « la Chine jouit d'une souveraineté pleine et entière sur les Iles Nansha et les eaux adjacentes y compris le banc de Banyue ». Les 2 derniers termes sont les noms en Chinois des Iles Spratleys et du banc de la demi-lune. La Chine s'étendrait ainsi à 1000 km de son socle continental et se rapprocherait à 100 km du littoral philippin. Un pas de géant que les Philippines contestent devant le Tribunal International de la Mer. Pékin a déjà fait savoir qu'il ne participerait en aucune sorte au règlement de ce litige. Pour la Chine, il n'y a pas de litige.

Avant même d'avoir besoin d'avocats, les suspects chinois avaient besoin d'interprètes. Tous ceux qui parlent Mandarin sur l'île, enseignants, chinois natifs, agents de tourisme se défilent. Même ceux qui ont collaboré dans des affaires analogues dans le passé. Les Philippines sinophones ont peur de représailles, par exemple de ne plus avoir de visa pour se rendre en Chine à l'occasion de voyages d'affaires. Le consul chinois sur l'île de Palawan a fait savoir haut et fort que les pêcheurs emprisonnés ne devaient pas coopérer avec la justice locale. Les interprètes potentiels se méfient et en même temps sont les maillons indispensables de la procédure. Leur indisponibilité a jusqu'alors paralysé l'information judiciaire. « C'est la première fois que la Chine fait preuve d'autant d'intransigeance » s'étonne le procureur. « Dans le passé ils ont longtemps été coopératifs et même cordiaux. » Peut-être mais il semble bien que le climat cordial entre les 2 pays dans le domaine des litiges maritimes avait



commencé à se tendre en avril 2013, à l'occasion de l'échouage du *Min Long Yu* sur les récifs coralliens de Palawan avec à son bord 10 t de pangolins congelés (*Manis* spp. Annexe II) et 12 contrebandiers chinois (cf. « A la Trace n°1 p. 10).

Le *Qionghuionghai 09063*, vieux navire en bois chinois, est sans doute enlisé définitivement dans les bassins de Puerto Princesa et l'équipage chinois risque de rester longtemps dans les geôles de Palawan pris en otage dans un litige inextricable. Les Iles Spratleys sont revendiquées par 6 pays.

Saisie d'une tortue marine¹⁴

Vietnam

Juillet 2014

En vacances sur une île au nord du Vietnam, elle a constaté qu'une tortue marine était captive dans une baignoire. Elle a sonné l'alerte sur la hotline d'ENV - Education for Nature Vietnam. Quelques jours après, la tortue retrouvait son élément naturel.



Saisie de 8500 œufs de tortues marines (Annexe I)¹⁵

Ile de Nunuyan, Etat de Sabah, Malaisie
25 juillet 2014

Au petit matin, 2 canots pneumatiques se dirigeant à toute vitesse vers l'île ont été bloqués par une patrouille de la police maritime. Les 2 bateaux venant de la haute mer et d'une des îles de la Tortue sous souveraineté des Philippines ont réussi à s'échapper et à s'échouer précipitamment sur le rivage. Les



équipages sont partis en courant sans pouvoir prendre avec eux les 8500 œufs de tortues marines. L'île de Nunuyan, place forte de la contrebande fait l'objet

d'une surveillance constante pendant la saison d'été. Les œufs estimés à RM 12.500, soit 4000 US\$ étaient destinés à la consommation locale. Une sorte de couvre-feu maritime entre 6h du soir et 6h du matin a été récemment décrété à l'approche des îles de la 4^{ème} région maritime de l'Etat de Sabah en Malaisie. Les affaires maritimes sont attentives à toute information sur les trafics illicites au 089-221-423/ 089-221-424/ 089-221-453.

Un appel a facilité le repérage en mer des trafiquants.

Saisie d'objets fabriqués en carapace de tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*, Annexe I)¹⁶

Beihai, Province du Guangxi, Chine

Août 2014

Les inspecteurs du commerce de la ville, les douaniers et le département des pêches ont coordonné leurs efforts et scruté le marché local. Sur 22 échoppes différentes, ils ont saisi des objets artisanaux faits avec des écailles de tortue: 550 bracelets, 69 colliers, 9 brosses à cheveux, 262 bagues, un éventail, 4 ceintures plus 10 carapaces entières de tortues imbriquées. La halle aux poissons a aussi fait l'objet d'une surveillance ciblée sur les ailerons de requin et les concombres de mer.

Saisie de 25 kg de viande de tortue marine (Annexe I)¹⁷

Havelock Island, Îles Andaman-et-Nicobar, Inde
27 septembre 2014

L'homme âgé de 30 ans a été surpris par une patrouille sur un sentier littoral près de la plage aux Eléphants (Elephanta Beach). Il portait la viande et 2 nageoires réparties dans 3 sacs. Pour toute alerte sur le trafic de faune et de flore protégées, appeler le 282366, 282350, 9434280218, 9474248400 et 9474293082.



Tortues terrestres et d'eau douce

**Total du trimestre :
6544 tortues d'eau douce et terrestres saisies**

AFRIQUE

Saisie de 24 tortues rayonnées et d'une soixantaine d'œufs (*Astrochelys radiata*, Annexe I)¹

Ile de La Réunion, France

11 juillet 2014

Revenons sur terre avec les tortues rayonnées, une exclusivité patrimoniale de l'île de Madagascar. L'île de la Réunion confirme son rôle de station de transit pour cette espèce menacée d'extinction. L'élevage clandestin était dépourvu de juvéniles, ce qui, selon la préfecture, sous-entend une commercialisation illégale.

Les animaux ont été placés par la Brigade de la Nature-Océan Indien et la DAAF (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) dans un élevage autorisé. Cette option n'est pas satisfaisante. La solution serait de rapatrier les reptiles à Madagascar et de les remettre aux bons soins du Turtle Survival Alliance.

AMÉRIQUE

Arrestation de 3 braconniers de tortues molles (famille Trionychidae)²

Etat de Floride, Etats-Unis

3 juillet 2014



Apalone ferox

Après plus de 3 mois d'enquête, les 2 braconniers d'origine asiatique ont été arrêtés pour avoir capturé dans leur habitat naturel des tortues aquatiques. Le poids cumulé atteint presque une tonne. Les 2 hommes âgés de 48 et 69 ans ont été interceptés à Okeechobee et inculpés de crimes et actes délictueux par un procureur de l'Etat de Floride. Un troisième homme, gestionnaire d'un élevage autorisé de tortues, a aussi été inculpé pour avoir acheté les tortues sauvages.

Après l'arrestation au mois de mars d'un autre braconnier d'origine asiatique en possession de 87 tortues molles d'un poids total de 230 kg, ce nouveau trafic démontre que l'interdiction prescrite en 2009

de capturer les tortues sauvages est très loin d'être respectée. « La viande de tortue est appréciée dans une grande partie du monde et en conséquence la surexploitation sévit dans de nombreux pays » souligne un des responsables de la Florida Fish and Wildlife Conservation Commission (FFWCC).

De son côté, Karen Thomas, de la Fish co. d'Eagle Lake, déplore l'interdiction de chasser les tortues dans la nature. « Notre famille gagnait beaucoup d'argent avec ce business. Ils l'ont interdit du fait qu'ils croyaient qu'on allait capturer toutes les tortues mais c'est impossible ; c'est comme ramasser tous les grains de sable sur une plage. »

La FFWCC rappelle que le permis de pêche de loisirs est obligatoire et qu'il autorise la prise d'une tortue par jour.

OPÉRATION PODOCNEMIS

Démantèlement d'un réseau de trafiquants de podocnémides élargies (*Podocnemis expansa*, Annexe II) et de podocnémides de Cayenne (*Podocnemis unifilis*, Annexe II)³

Etats de Roraima et de l'Amazonas, Brésil

Août 2014



L'enquête a duré 2 ans. Les tortues étaient capturées dans le Rio Branco à Caracaraí (Etat de Roraima) et revendues à Boa Vista (Etat de Roraima à 140 km) ou à Manaus (Etat de l'Amazonas à 600 km) au prix unitaire de 600 R\$ (270 US\$). Revenus hebdomadaire du trafic 1.000.000 R\$ (450.000 US\$). 44 perquisitions, 11 mandats d'arrêt.

Saisie d'une tortue-boîte de Caroline (*Terrapene carolina*, Annexe II) vivante⁴

Aéroport international de Guadalajara, Etat de Jalisco, Mexique

Août 2014

Elle était en partance pour la Chine bien planquée dans des colis de messagerie.

OPERATION HERP SCAM

Arrestation d'un trafiquant de clemmydes sculptées (*Glyptemys insculpta*, Annexe II)⁵

Etats-Unis

Août 2014

La filière avait 3 maillons.

1- Tokosh était le collecteur. Il sillonnait la Pennsylvanie pour attraper les tortues dans les marais et les forêts. Ses activités de braconnier ont été connues dès 1998 par les services de répression. Il avait été interpellé dans le cadre de l'opération « Herp Scam » (« Tortues arnaque »). Le témoignage de l'époque d'un agent de l'US Fish and Wildlife rapporté par un journal local faisait de Tokosh un véritable piège

à tortue. « Il a juste décimé les tortues de Pennsylvanie. » En une année il en capturait plus de 500. Tokosh était un homme de terrain.



© 2009 James H. Harding

En 2006, Tokosh avait été condamné à un an et un jour de prison pour l'importation frauduleuse aux Etats-Unis de tortues étoilées originaires d'Inde et de Birmanie. Dans le cadre de l'enquête des mails compromettants et tortueux avaient été relevés entre lui et un certain Treigle.

2- Treigle était le maillon intermédiaire. On gravit les échelons de la filière. L'homme reçoit les tortues par douzaines, gère le transit, ouvre une diversion en envoyant les animaux à un correspondant en Californie responsable sous ses ordres des expéditions de l'autre côté du monde. Un de ces colis a été intercepté par l'inspection postale au début de cette année. 11 tortues adultes étaient là, chacune entourée de ruban autocollant et toutes emmitouffées dans des vêtements : des tortues momifiées difficilement repérables par les contrôles sur écran. Treigle utilisait les services de son employeur l'US Postal Service pour assurer les livraisons. Treigle, après la réception des colis par son correspondant en Asie recevait des virements sur ses comptes bancaires, faisait des retraits en espèces et payait Tokosh pour son travail de terrain. En 3 ans, Treigle a reçu près de 300.000 €. La « tortue des bois » selon son nom américain se vend à l'unité 1000 à 1700 US\$ en Asie et s'achète 200 US\$ sur le sol des Etats-Unis. Treigle, pris en flagrant délit de blanchiment d'argent, a alors décidé de collaborer avec la justice américaine. En présence des agents fédéraux américains, il a fait une offre de 100 tortues à son acheteur asiatique au prix de 500 US\$ l'unité, un prix d'ami, à la condition que le paiement soit réalisé en espèces sans transit par une banque et aux Etats-Unis au moment de la livraison des tortues.

3- Hon Kit "John" Lau, l'acheteur de Hong-Kong est arrivé le 14 août aux Etats-Unis. Il a déclaré 115.000 US\$ aux douanes prétendant en avoir besoin pour jouer dans les casinos de Daytona Beach. Les douanes ont détecté dans ses bagages une douzaine de tubes en plastique troués habituellement utilisés pour le transport des reptiles. Une première rencontre a eu lieu avec Treigle à Orlando. Lau a versé l'acompte de 25.000 US\$, il a refusé de prendre immédiatement les tortues en charge. Il craignait de tomber dans un piège. Il voulait que « les marchandises » soient livrées à l'adresse de l'expéditeur habituel en Californie. La conversation entre les 2 hommes était enregistrée en temps réel par radio et en vidéo par les agents américains. Hon

Kit "John" Lau a été arrêté juste après l'entrevue et inculqué sous le coup du Lacey Act qui interdit le trafic d'animaux sauvages sauf autorisation préalable des administrations qualifiées.

Les clemmydes sculptées mesurent une vingtaine de centimètres. Elles se nourrissent de végétation, de champignons, de vers de terre, limaces et autres invertébrés et de charogne. La clemmyde dépend des milieux terrestres et aquatiques. Elle subit donc de plein fouet la perturbation et la fragmentation de ses habitats complexes. Elle est exposée à une surmortalité due à la circulation routière et aux engins agricoles. Une situation critique a déjà été observée au Connecticut où 2 populations de tortue ont disparu au sein d'une réserve de faune. Les activités récréatives y ont causé la perte régulière d'adultes.

Saisie de 2 tortues charbonnières (*Chelonoidis carbonaria*, Annexe II)⁶

Ituiutaba, État du Minas Gerais, Brésil

28 août 2014

Le détenteur a été arrêté. Il avait aussi des oiseaux, des sicales bouton d'or (*Sicalis flaveola brasiliensis*) et des hoccas à face nue (*Crax fasciolata*). Du matériel de chasse a également été découvert. Un examen vétérinaire définira si ces animaux sauvages pourront ou non être remis dans leur milieu naturel.



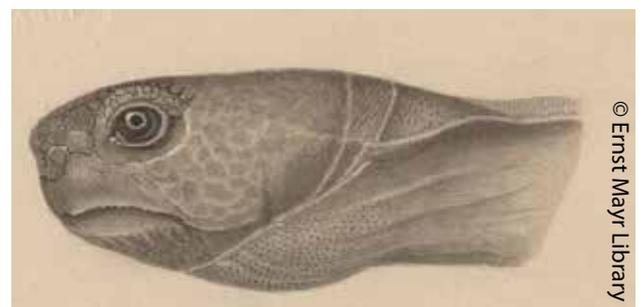
© Pontal em Foco

Saisie de 11 tortues gaufrées vivantes (*Gopherus polyphemus*, Annexe II)⁷

Comté de Citrus, Etat de Floride, États-Unis

Août 2014

L'individu a été surpris en train de transférer les 11 tortues des forêts du comté de Citrus vers son véhicule tout terrain. Gros mangeur ou gros menteur, il a assuré qu'elles étaient toutes pour sa consommation personnelle. Les 3 facteurs de surmortalité des tortues gaufrées sont la gastronomie, la manie des animaux de compagnie et les écrasements sur les routes.



© Ernst Mayr Library

Saisie de 51 tortues dont des tortues-boîtes de Caroline (*Terrapene carolina*, Annexe II), des tortues à dos de diamant (*Malaclemys terrapin*, Annexe II), des tortues de Floride (*Trachemys scripta*, hors CITES) et de 1007 tortues dont 700 tortues à dos de diamant, 16 chinémydes noirâtres (*Mauremys nigricans*, Annexe II), des clemmydes sculptées (*Glyptemys insculpta*, Annexe II), des tortues mouchetées (*Emydoidea blandingii*, Annexe II) et des tortues de Floride albinos. Arrestation de 2 suspects.⁸

Aéroport métropolitain de Détroit, Etat du Michigan, Etats-Unis

Août et septembre 2014



Malaclemys terrapin

Les saisies sont liées.

1- Xu, un citoyen canadien est surpris au début du mois d'août en train d'importer frauduleusement à Windsor, Ontario, Canada, 51 tortues vivantes. Il les porte à l'intérieur de son pantalon baggy. Elles sont collées à ses jambes. Le contrebandier est intercepté par la police des frontières canadiennes à l'approche de Windsor. Les tortues capturées aux Etats-Unis ont été rendues à l'US Fish and Wildlife Service (USFWS).

2 - Le 24 septembre, Xu qui est suivi de près par l'USFWS s'approche de l'aéroport de Détroit et y dépose Lin qui s'avèrera être un complice. Dans ses 2 bagages à destination de Shanghai sont découvertes par les agents de l'aéroport un millier de tortues vivantes fourrées dans des bottes de caoutchouc et dans des boîtes de corn flakes Kellogg's. La valeur des reptiles sur le marché est évaluée à plusieurs dizaines de milliers de dollars. A titre d'exemple, une chinémyde noirâtre, espèce aquatique, atteint l'équivalent de 5000 US\$ en Chine.

Les suites de l'enquête et les auditions des 2 suspects révèlent que la veille de la tentative de départ vers Shanghai, les tortues avaient été conditionnées dans un hôtel près de l'aéroport de Détroit, que Xu était entré 30 fois aux Etats-Unis pour prendre livraison de tortues auprès d'éleveurs clandestins ou de trafiquants. Il les expédiait ensuite depuis Détroit, Buffalo et New York à Hong Kong, en Alaska et dans d'autres endroits du monde. Lin avait reçu de Xu 500 US\$ pour convoier les tortues en Chine. Xu s'était engagé à payer à Lin 2000 US\$ supplémentaires à son retour de Chine. A l'intérieur des Etats-Unis, Turtle Man, c'est le surnom de Xu, se faisait expédier les tortues par des services de messagerie. Certains colis portaient la mention



« Poisson vivant - garder au frais » (live fish - keep cool).

Lin a été remis en liberté sous caution de 10.000 US\$. Il lui est interdit d'entrer en contact avec Xu et de venir aux Etats-Unis pour une autre raison que le procès. Il avait été recruté par Xu par le biais d'une petite annonce offrant un emploi de vendeur de produits cosmétiques et promettant 4000 US\$ mensuels.

Xu trouvait des vendeurs de tortues via les sites Kijiji et faunaclassifieds.com.

Le zoo de Détroit a recueilli à titre provisoire les tortues qui devaient s'envoler pour la Chine à titre provisoire. « Elle sont dans un état variable ». « Certaines vont mal » dit le responsable scientifique du zoo. « Ce n'est pas étonnant, vu les conditions auxquelles elles étaient soumises en vue de leur voyage clandestin. »

ASIE

Saisie de 62 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II)⁹

Dimapur, Etat du Nagaland, Inde

12 juillet 2014

Encore des tortues ferroviaires... Elles ont été cueillies sous des fruits dans 2 caisses expédiées de Delhi, après avoir parcouru plus de 2000 km et passé 40h secouées par le chemin de fer. C'est le Wildlife Crime Control Branch (WCCB) qui a opéré la saisie et qui mène l'enquête.

Saisie de 84 tortues-boîtes d'Asie orientale (*Cuora amboinensis*, Annexe II)¹⁰

Bagan Datoh, Etat du Perak, Malaisie

17 juillet 2014



1-800-88-5151 et 1-300-80-1010 ou le Facebook officiel sont les contacts du département de la faune sauvage à alerter par toute personne ayant connaissance de trafic ou de maltraitance envers des animaux sauvages en Malaisie. L'homme transportait son butin dans un sac. Il est passible d'une peine maximale de 2 ans de prison et d'une amende de RM 50.000 soit 15.500 US\$. L'affaire a été révélée par le ministre de l'environnement Datuk Seri G. Palanivel.

Saisie de 175 trionyx du Gange (*Nilssonia gangetica*, Annexe I) et kachugas carénées (*Pangshura tentoria*, Annexe II) vivantes¹¹

**Varanasi, Etat de l'Uttar Pradesh, Inde
26 juillet 2014**

Les trionyx du Gange sont perçus par les naturalistes du 19^{ème} siècle comme des animaux dangereux. Ils étaient alors qualifiés de « trionyx féroce ». « Lorsque les cours d'eau viennent à se dessécher, ces tortues dites molles s'enterrent dans la vase en attendant le retour des pluies. On a parfois pris des trionyx en pleine mer, entraînés loin de leur habitat naturel par des crues. Pendant la nuit, ils viennent s'étendre sur de petites îles, sur les rochers, sur les troncs d'arbres charriés par les eaux d'où ils se précipitent sur les hommes aux moindres bruits qui les alarment. Ils poursuivent à la nage les poissons et les batraciens et projettent leur tête et leur cou avec la rapidité d'une flèche. On les pêche à la ligne, on les entoure de filets, on les tire au fusil, on les transperce avec l'aide de piques. » « Pour s'emparer du Trionyx du Gange on emploie une longue fourche en fer. On l'enfonce dans la vase molle et les amas de feuilles pourries. Le pêcheur qui en capture attache suivant la taille de l'animal un nombre plus ou moins considérable de crochets dans la partie postérieure et cartilagineuse de la bête. Il extrait ainsi la tortue qui se débat furieusement et cherche à mordre avec rage tout ce qui est à sa portée. » « Lorsqu'on en a capturé une de forte taille en eau profonde - certains individus pèsent plus de 100 kg -, on lui enfonce en outre, à l'aide d'un lourd marteau, un épieu pointu dans le dos et on la ramène sur la berge. » « Sa chair est savoureuse. »

175 trionyx et kachugas carénées d'un poids total de 1,5 tonne ont été découverts et saisis dans un véhicule accidenté après avoir tenté d'échapper à un contrôle routier. Les tortues pesant de 5 à 50 kg chacune étaient réparties dans des sacs. La cargaison était destinée à l'Etat du Bengale occidental puis à l'exportation via l'aéroport de Calcutta et celui de Bangkok, à destination finale de Hong-Kong. Les tortues auraient été capturées dans le nord de l'Uttar Pradesh. Elles avaient à parcourir près de 1000 km pour rejoindre Calcutta. Elles ont été relâchées dans le Gange. En 2 ans, 3000 tortues saisies dans les parages de Varanasi ont été remises en liberté dans le fleuve sacré. Les trionyx du Gange sont chassés pour leur chair. Ils doivent arriver vivants sur les lieux de consommation. Leurs carapaces sont vendues aux touristes sous forme de masques et ils sont aussi désormais appréciés comme animaux décoratifs et de compagnie.

Saisie de 88 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I)¹²

**Aéroport international de Chennai, Etat du Tamil Nadu, Inde
1^{er} août 2014**



Le jeune type de 28 ans allait prendre un vol de nuit pour Bangkok. Les écrans de contrôle ont révélé quelque chose qui bougeait à l'intérieur de sa valise. Et pour cause, les tortues aquatiques rampaient dans les vêtements.

Hussain, commerçant ambulant, aurait reçu l'équivalent de 166 US\$ pour porter la valise jusqu'en Thaïlande. Son passeport témoigne d'un voyage récent à Singapour. Hussain est soupçonné d'être le maillon d'une filière organisée, malgré ses dénégations. Sur les vols Chennai - Bangkok, Calcutta - Bangkok, les tortues pullulent, d'habitude elles sont ligotées et scotchées et ressemblent à des paquets cadeaux.

Saisie de 6 tortues-boîtes à bord jaune (*Cuora flavomarginata*, Annexe II)¹³

**Xian de Jinzhai, Province du Anhui, Chine
5 août 2014**

La police des Forêts avait entendu dire que Li abritait chez lui 2 acolytes chasseurs. L'irruption de la police a permis la libération des tortues prétendument trouvées il y a plusieurs années par les parents de Li. En fait, l'enquête prouve que les reptiles étaient à vendre 735 US\$ chacun. La destination favorite était la province de Henan.

Saisie de 60 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II)¹⁴

**Aéroport de Chennai, Etat du Tamil Nadu, Inde
9 août 2014**

Les 60 tortues étaient en partance dans le bagage accompagné d'un homme de 35 ans. La dernière grosse saisie de la même espèce



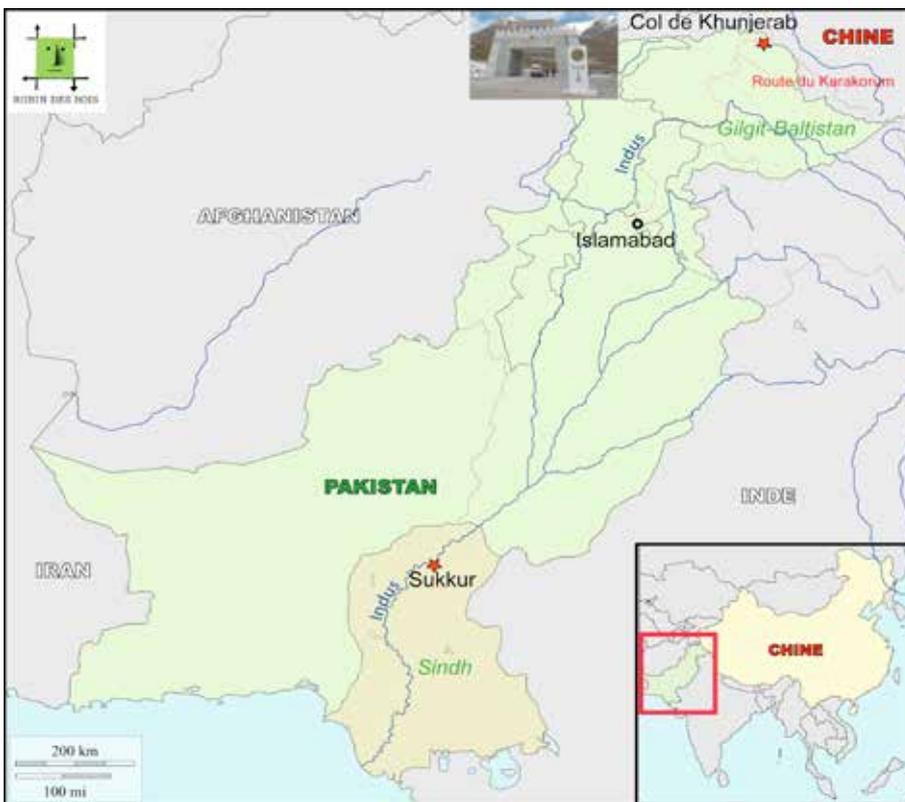
Bonne nouvelle
Retour de 200 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I) au Pakistan¹⁶
Khunjerab Pass, Poste frontière entre la Chine et le Pakistan
18 août 2014

Une grande première. Plus de 200 tortues de Hamilton originaires du Pakistan et saisies par les douanes chinoises ont été « rapatriées » après concertation entre les 2 pays. Les tortues avaient été frauduleusement introduites en Chine depuis le point de passage routier pakistanais de **Khunjerab**. La cargaison avait été interceptée à bord d'un pick-up par les douanes chinoises. C'est la première fois que la Chine restitue au pays d'origine des spécimens protégés

par la Convention internationale CITES. Les autorités pakistanaises ont exprimé leur reconnaissance envers la Chine. Une tortue de Hamilton se vend environ 10.000 yuans soit 1630 US\$ sur le marché chinois des animaux de compagnie. Le sort des animaux vivants menacés d'extinction saisis dans des pays où ils n'ont pas d'habitat naturel n'est généralement pas aussi positif. Dans le meilleur des cas, ils finissent dans des zoos, dans les

pires cas, ils dépérissent après les nécessaires quarantaines imposées par les précautions sanitaires.

C'est un « homme d'affaires » pakistanais qui avec 5 complices chinois avait monté la filière et fait parcourir **1400 km** par route aux tortues aquatiques. L'objectif de la bande était de déjouer les contrôles dans les aéroports. De son côté, Liu Xiaohui, directeur du département anti-branconnage des douanes chinoises a déclaré lors de la cérémonie du retour que son pays entendait par ce genre de coopération témoigner de son engagement dans le combat contre le trafic illégal d'espèces protégées. Les tortues de Hamilton emblèmes du patrimoine naturel du Pakistan ont été relâchées dans l'Indus près de **Sukkur**, là où elles auraient été capturées. Au moins 22 tortues sont mortes pendant leur transfert retour.



effectuée par les douanes dans l'aéroport concernait un « lot » de 420 tortues transportées dans le même vol par 6 personnes différentes. En sens inverse, les douanes de Chennai ont intercepté en mars 2013 9000 bébés tortues en provenance de Kuala Lumpur, Malaisie.

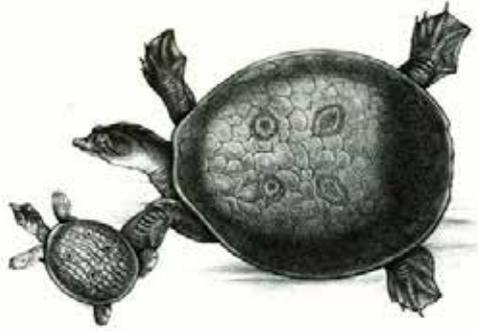
Saisie de 360 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II)¹⁵
Pargana, Etat du Bengale-Occidental, Inde
Août 2014

L'homme à tortues, suivi de près par les soldats du 40^{ème} bataillon s'est jeté dans une rivière, abandonnant les 2 sacs d'étoilées d'une valeur d'environ 2 crore Rs (329.869 US\$). De l'autre côté de la rivière, c'est le Bangladesh. Alimentaire, décorative, thérapeutique, la tortue étoilée est très prisée en Asie.

La police indienne des frontières a déjà intercepté un petit millier de ces reptiles en route pour le Bangladesh. (Voir « A la Trace » n°2 page 15).

Saisie de 2 trionyx du Gange (*Nilssononia gangetica*, Annexe I)¹⁷
Kannur, Etat du Kerala, Inde
31 août 2014

Tout au sud du sous-continent indien, les 2 tortues étaient en partance pour les Etats du Golfe persique. Ils aiment bien la chair de cette tortue là-bas. Au Bangladesh aussi. Au départ, le WLCCB (Wild-Life Crime Control Bureau) s'est rendu chez Anas, le suspect, pour dégotter une paire de défenses d'éléphant comme l'avait dit au téléphone un message anonyme.



Saisie de 3 trionyx du Gange (*Nilssonina gangetica*, Annexe I) dont un mort¹⁸

Environ de Calcutta, Etat du Bengale-Occidental, Inde

7 septembre 2014

L'un d'entre eux était mort. Le porteur et les tortues s'approchaient du quartier du cuir et de l'artisanat de Calcutta.

Saisie de 218 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I) dont une morte¹⁹

Aéroport international Jinnah, Karachi, Province du Sindh, Pakistan

20 septembre 2014

Le passeur venait de Lahore. Le gros lot de tortues de Hamilton avait déjà fait 1200 km par un moyen de transport indéterminé. Elles ont été détectées dans les bagages d'un certain Sajid déjà installé dans l'avion. Il allait selon les premières informations les livrer à un membre de l'ambassade du Pakistan à Bangkok en Thaïlande. Les tortues étaient en quelque sorte dans des valises diplomatiques. « Elles ont failli nous échapper » dit-on à l'aéroport de Karachi. « Elles étaient comme des objets inanimés sur les écrans. » « Quand on les a mises dans un seau d'eau, elles ont sorti les têtes et les pattes et commencé à bouger. »

170 survivantes ont été remises dans le lac Haleji, un des sites indiens inscrits à la Convention RAMSAR sur les zones humides.

Les tortues aquatiques sont très vulnérables pendant les transports routiers ou aériens imposés par le braconnage et la contrebande. En tout 45 spécimens sont morts dans cette sinistre aventure.

Saisie de 158 trionyx du Gange (*Nilssonina gangetica*, Annexe I)²⁰

Bareilly Road, Kichha, Etat de l'Uttarakhand, Inde

25 septembre 2014

Les 3 trafiquants, 24, 22 et 21 ans, roulaient en direction de Delhi sur la route 109 dans une voiture arborant le sigle d'un parti politique. Ils espéraient ainsi esquiver les contrôles. Ça n'a pas marché.

Saisie de 192 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II)²¹

Gaighata, Etat du Bengale-Occidental, Inde

25 septembre 2014

Tentative de contrebande vers le Bangladesh. Sur le marché international, chaque étoilée se vend aux alentours de 900 US\$. Le trafiquant transportait aussi 65 kg de bois de santal rouge (*Pterocarpus santalinus*, Annexe II). La valeur estimée est de 3,25 lakh Rs soit 5.274 US\$.

Saisie de 195 tortues rayonnées (*Astrochelys radiata*, Annexe I)^{21 bis}

Aéroport international de Guangzhou, Province de Guangdong, Chine

27 septembre 2014

Madagascar exporte vers l'Afrique continentale et directement vers la Chine via la Thaïlande.

Le vol Madagascar- Bangkok - Guangzhou transportait les tortues et 8 lézards. Ils étaient encore vivants à l'arrivée. Ils ont été extraits du bagage d'un passager.

Condamnation pour trafic de 358 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I) et 266 kachugas à dos en toit (*Pangshura tecta*, Annexe I)²²



Hong Kong, Chine

29 septembre 2014

Le gouvernement de Hong-Kong annonce que l'homme aux 624 tortues intercepté à son arrivée à l'aéroport international le 26 août a été condamné un mois plus tard à 180.000 HK\$ soit 23.180 US\$ d'amende.

Les kachugas et les tortues de Hamilton sont aquatiques. Les bassins de l'Indus, du Gange, du Brahmapoutre sont leurs habitats originels. Elles font l'objet d'un commerce illégal et international pour leur chair et pour le marché des animaux décoratifs de compagnie. Pour toute alerte sur le trafic d'espèces menacées, appelez le 1823.

EUROPE

Saisie d'une tortue vivante²³

Aéroport de Francfort-sur-le-Main, Land de Hesse, Allemagne

11 août 2014

La mini tortue vivante était cachée dans le paquet de clopes du passager.

En 2013, les douanes de Francfort-sur-le-Main auraient saisi 2221 animaux vivants, 3595 plantes sur pied et plus de 30.000 objets issus d'animaux et de végétaux protégés.



© German Customs

Saisie d'une tortue mauresque (*Testudo graeca*, Annexe II)²⁴

Autoroute au niveau de Weil am Rhein, Land de Bade-Wurtemberg, Allemagne

Août 2014

Le résident en Allemagne revenait de Tunisie. Il n'avait rien à déclarer, même pas une tortue mauresque cueillie dans les terres sèches de Tunisie et destinée à amuser son fils. La petite était coincée sous un tapis de sol du siège conducteur.

Saisie de 52 tortues d'Hermann vivantes (*Testudo hermanni*, Annexe II) dont 9 adultes et 43 jeunes spécimens²⁵

Argentona, Communauté autonome de Catalogne, Espagne

20 août 2014

L'homme de 48 ans les gardait dans son jardin en attendant de les vendre. Elles sont confiées au centre de la vie sauvage de Torreferrusa de Barcelone en attendant leur éventuelle remise en liberté. L'homme est inculpé.

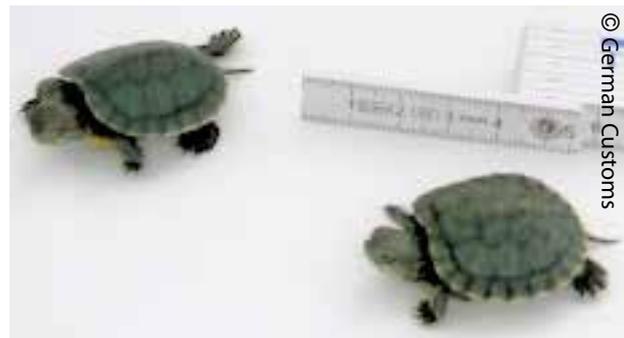


Saisie de 2 tortues de Floride (*Trachemys scripta elegans*, hors CITES)²⁶

Aéroport Franz Josef Strauss de Munich, Land de Bavière, Allemagne

25 août 2014

Les tortues de Floride ne font pas l'objet d'une protection particulière. Mais elles sont invasives et agressives et nuisent aux petits mondes des mares et des étangs quand elles sont rejetées dans l'environnement par les amateurs de Nouveaux Animaux de Compagnie. De 1989 à 1994, 4 millions de tortues de Floride ont été importées en Europe. Des exportations massives ont aussi été réalisées en Asie.



Dans le cas présent, la touriste autrichienne de 31 ans venant de Chine transportait dans une boîte à savon les 2 reptiles. « C'est pour un usage privé » s'est elle défendue. Le porte-parole des douanes de Munich se désespère. « Ce n'est pas un cas isolé, de plus en plus de voyageurs reviennent avec des animaux vivants en guise de souvenir ». « C'est presque une habitude. »

Saisie de plus de 1000 tortues d'Hermann (*Testudo hermanni*, Annexe II)²⁷

A la frontière entre la Serbie et la Hongrie
Septembre 2014

Elles étaient assoiffées et abandonnées dans des sacs à la frontière entre la Hongrie et la Serbie. Elles ont été soignées par la Societas Europaea Herpetologica Conservation Committee et mises en quarantaine dans le zoo de Szeged. Les autorités serbes et hongroises se concertent pour dégager la meilleure option de remise en liberté.



Serpents

AMÉRIQUE

Saisie de cobras à monocle (*Naja kaouthia*, Annexe II), d'un cobra cracheur d'Indochine (*Naja siamensis*, Annexe II) de 5 serpents du genre *Agkistrodon* et d'un fer de lance asiatique (*Trimeresurus albolabris*, hors CITES)¹

**West Palm Beach, État de Floride, États-Unis
Septembre 2014**

Brian Buchkowski, 29 ans, vivait chez ses parents avec des serpents dont plusieurs venimeux. Ils ont été découverts pendant une perquisition menée par le Florida Fish and Wildlife Service. Les serpents étaient cachés dans des boîtes en plastique dans les toilettes de la villa et sous une baignoire. Ils ont été confisqués. L'homme est inculpé de détention illégale d'animaux. Il lui est aussi reproché de ne pas avoir indiqué par une signalisation appropriée la présence au domicile de serpents venimeux.



ASIE

Saisie d'un boa des sables (*Boidae spp.*, Annexe I ou II)²

**Indore, Etat du Madhya Pradesh, India
3 juillet 2014**

Le boa des sables était enfermé dans un bidon dont le couvercle était percé pour laisser passer un peu d'air. Des conditions inacceptables qu'un informateur a dénoncées aux autorités compétentes. Le boa des sables est utilisé à des fins de sorcellerie. Le prétendu faiseur de miracles avait été acheté près de la frontière entre le Madhya Pradesh et le Maharashtra par un couple se disant malade pour la somme de 40.000 RS, soit 665 US\$.

Saisie de 11 pythons royaux (*Python regius*, Annexe II) et 4 boas constrictors (*Boa constrictor*, Annexe II)³

**Nanjing, Province du Jiangsu, Chine
4 juillet 2014**

Serpents, lézards, araignées, blattes, hamsters et les autres étaient dans sa maison. Zhang a 23 ans. Il est étudiant vétérinaire. Il a commencé par acheter 5 pythons via internet. Ils n'étaient pas à vendre sur le site. Pour avoir des pythons, il fallait contacter directement le gérant. Par la suite des amis et des

amis des amis ont fait appel à Zhang quand ils voulaient se débarrasser de serpents ou bien quand ils avaient des animaux malades. C'est pourquoi il en a tant accumulé. « Je sais que c'est illégal » dit-il. Il insiste sur le fait qu'il ne fait pas de commerce ni d'élevage. « Je ne veux pas remettre les animaux à des zoos parce qu'ils sont mal tenus. » « J'ai une formation pratique des sciences vétérinaires et je suis profondément attaché aux serpents. » Les 15 serpents ont été remis au zoo de Hongshan.



Boa constrictor

EN FAMILLE

Condamnation pour trafic de 37 cobras (famille Elapidae)⁴

**Huizhou, Province de
Guangdong, Chine**

5 juillet 2014

En décembre 2013, les 2 frères avaient acheté près de Dongguan les serpents venimeux et avaient réussi à les écouler dans un marché de Huizhou. Une bonne affaire ! 3 jours après ils étaient de nouveau sur le marché. La police les attendait de pied ferme. 37 cobras ont été saisis. Les 2 vendeurs ont été respectivement condamnés à 6 mois et à 10 mois de prison et à des amendes de 2000 et 3000 yuans (321 et 482 US\$).

Saisie de 17 peaux de python (*Pythonidae spp.*, Annexe I ou II)⁵

**Shenzhen, Province du Guangdong, Chine
17 juillet 2014**

Dans le port de Luohukou qui relie Hong Kong et Shenzhen, un homme qui s'appropriait à embarquer a été immobilisé. Dans ses sacs de plastique, il y avait 17 peaux de python longues de 4 m et larges de 40 cm.

Saisie de 200 vésicules biliaires de python réticulé (*Python reticulatus*, Annexe II)⁶

**Shenzhen, Province du Guangdong, Chine
20 juillet 2014**

Une passagère en provenance de Hong-Kong

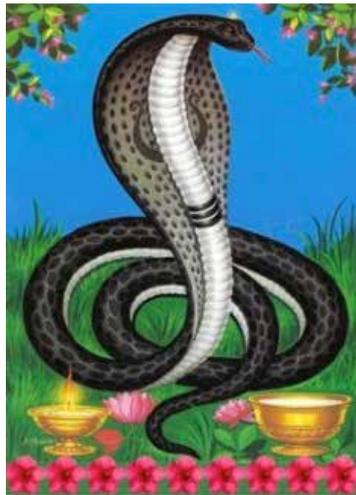
débarquant à Shenzhen n'avait rien à déclarer au poste de contrôle douanier de Futian. Cependant, les douaniers se sont penchés sur son sac à main. Ils y ont découvert « des fruits secs ». En fait, après expertise, il s'agissait de 200 vésicules biliaires de python.



Saisie de 7 serpents à la veille du festival Naga Panchami⁷

**Etat du Telangana, Inde
30 juillet 2014**

Naga Panchami c'est pour demain, 1^{er} août. Naga dit serpent en sanskrit et Panchami désigne le 5^{ème} jour après la lune nouvelle. Naga Panchami, c'est le jour de l'adoration des serpents et c'est aussi leur fête. Avant le festival, la clique de charmeurs de serpents ratisse les forêts et capture à tour de bras. Vient pour les serpents



le temps de la famine. Ils sont privés de tout pendant plusieurs semaines. Les crocs sont arrachés. Les cobras sont les plus idolâtrés. Le rituel favori est de prier devant un cobra qui boit du lait. Après le jeûne forcé, le serpent boit n'importe quoi. Le lait est mortel pour lui. C'est pourtant l'offrande favorite des religieux naïfs ou fanatiques. Les serpents ingurgitent du lait tout au long de la fête. Le charmeur de serpents se fait payer à chaque gorgée et pour finir quand les autels sont repliés tuent le reptile et vendent sa peau. Un sac en peau de cobra se vend autour de 700 US\$.

Au moins 40 volontaires des ONG locales Bharatiya Prani Mitra Sangh, Karuna International, Sahayog Organisation, Wildlife Protection Society, Prani Mitra Ramesh, Jagirdar Foundation sont d'ores et déjà sur le pied de guerre pour dénoncer les cruautés et modifier les comportements. Les adeptes de l'adoration des serpents sont informés des sévices infligés et incités à prier dans les temples devant

des représentations de serpents en lieu et place de serpents vivants.

Un téléphone d'urgence est disponible pour recueillir tous témoignages sur les sévices infligés aux reptiles. Déjà 7 serpents sauvages mutilés ont été retirés des griffes des charmeurs de serpents accourus à Hyderabad pour le Naga Panchami.

Saisie de 5 serpents dont le cobra chinois (*Naja atra*, Annexe II)⁸

**Taining, Province du Fujian, Chine
6 août 2014**

La police des Forêts avait été informée de la vente sur le marché public de serpents. Les experts ont identifié les espèces : serpent ratier, cobra chinois, bongare fascié, vipère des cent pas. Ils ont tous été relâchés dans le milieu naturel.

Saisie de plus de 100 cobras de Chine (*Naja atra*, Annexe II)⁹

**Lichuan, Province du Hubei, Chine
2 septembre 2014**

Le bus immatriculé à Shanghai transportait les 8 boîtes remplies de cobras dans le compartiment à bagages. Au début, le chauffeur a prétendu qu'il y avait du ragoût à l'intérieur. Les serpents encore vivants devraient être remis en liberté.

EUROPE

Saisie de 9000 fioles (5 kg) de venin de serpents¹⁰

**Moldavie
Juillet 2014**

9000 fioles de venin de vipère importé d'Afghanistan ont été saisies par les policiers moldaves. 6 suspects moldaves ont été arrêtés : ils essayaient de vendre le lot 2,8 millions d'€. En Europe, sur le marché légal de la pharmacie, un gramme de venin se vend entre 800 et 2000 €. Pour Interpol, c'est le premier cas impliquant cette substance. En Inde et dans d'autres pays d'Asie, le venin du cobra entre dans la composition de produits stupéfiants.

Découverte d'un boa constrictor mort (*Boa constrictor*, Annexe II)¹¹

**Ria-Sirach, Pyrénées Orientales, France
20 juillet 2014**

Les 4 m de long du boa mort obstruaient un canal



d'irrigation à 10 m d'une aire d'arrêt d'urgence de la nationale 116. L'encombrant cadavre pesant environ 40 kg, sans doute jeté là par un propriétaire indélicat ne sachant comment se débarrasser de son Nouvel Animal de Compagnie mort, doit être pris en charge par un équarrisseur. C'est à la mairie de Ria-Sirach, 1200 habitants, qu'il incombe selon la loi de faire éliminer la dépouille du reptile trouvé sur son territoire et d'assumer les frais du traitement final. Les abandons d'animaux exotiques vivants ou morts se multiplient en France. L'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) a édité un guide : « Que faire d'un animal sauvage trouvé mort ou blessé » après collision, braconnage, chasse, maladie ou empoisonnement » <http://www.oncfs.gouv.fr/Fiches-juridiques-chasse-ru377/Que-faire-d-un-animal-sauvage-trouve-mort-ou-blesse-amp-nbsp-ar1471>

Arrestation pour utilisation illégale d'un cobra (famille Elapidae)¹²

Tuapse, Kraï de Krasnodar, Russie

Août 2014

En villégiature au bord de la mer Noire, elle a eu la mauvaise idée de poser avec un cobra. La photo de vacances a tourné au drame. Le venimeux l'a mordu à la main. Elle a été sauvée d'extrême justesse après une course contre la montre à l'hôpital. Le montreur de cobra, dénué de compétence et de permis venait d'acheter l'animal sur un marché de Krasnodar. L'exhibiteur ne risque qu'une amende de 2500 roubles (70 US\$).

Saisie de 2 vestes en peau de python (*Pythonidae* spp., Annexe I ou II)¹³

Aéroport de Bruxelles-National, Région de Bruxelles-Capitale, Belgique

2 août 2014



Les 2 touristes koweïtiens venaient d'Istanbul où ils avaient acheté 2 vestes en peau de python. Ils ont été dépouillés de leurs trophées illégaux par GAD, Groupe Anti Drogue des douanes belges.

Saisie d'une paire de bottes en peau de cobra (famille Elapidae)¹⁴

Friedrichshafen, Land de Bade-Wurtemberg, Allemagne

Août 2014

La paire de bottes en peau de cobra venait par le poste des Etats-Unis. Elle n'était pas accompagnée des documents nécessaires. Les 12 espèces de cobras sont inscrites à l'Annexe II de la CITES.



Sauriens

ASIE

Saisie de viande de varan (*Varanus spp.*, Annexe I ou II)¹

**Kancheepuram, Etat du Tamil Nadu, Inde
23 septembre 2014**

La viande des varans était au menu de 2 restaurants au bord de la voie express Chennai-Bangalore. Des oiseaux protégés étaient aussi à la carte. 11 personnes sont entendues par la police. D'autres restaurants sont dans le collimateur. Traffic est à la source de l'information qui a permis l'intervention des services forestiers de l'Etat.

EUROPE

Saisie de 23 geckos dont 19 appartenant au genre *Naultinus spp.*, Annexe II et 4 appartenant au genre *Hoplodactylus spp.*, Annexe III²

**Arrondissement de Bernkastel-Wittlich, Land de Rhénanie-Palatinat, Allemagne
Août 2014**

Les geckos de Nouvelle-Zélande sont arrivés dans des conditions douteuses en Allemagne. Les 2 trafiquants vendaient la paire de lézards 8000 € sur Internet. Leurs domiciles ont été perquisitionnés par les douaniers de Kaiserslautern accompagnés d'un expert du zoo de Cologne et d'un expert des services de protection de la faune sauvage. Les geckos en attendant les conclusions de l'enquête ont été placés sous séquestre chez un des suspects.



© German Customs

Crocodilens

AFRIQUE

Saisie de viande de brousse dont de la viande de crocodiles (*Crocodylidae spp.*, Annexe I ou II)¹

**Montézo, Région des Lagunes, Côte d'Ivoire
28 juillet 2014**

Malgré la pandémie de la fièvre Ebola, la viande de brousse suspectée d'être l'un des réservoirs du virus continue à envahir les marchés, les gargotes et les bords de route. Les patrouilles sanitaires sont renforcées. Des centaines de kilos de viande fumée de crocodile, de hérisson et d'agoutis ont été découverts dans le restaurant de village à une centaine de km d'Abidjan. Le propriétaire, un étudiant en nouvelles technologies de l'information et en communication, dit se livrer à ce commerce pour financer ses études.



© Antre presse / DR

AMÉRIQUE

Saisie d'un crocodile de Morelet (*Crocodylus moreletii*, Annexe I)²

**Municipio del Centro, Etat du Tabasco, Mexique
Juillet 2014**

1,50 m de long. En bonne santé. Il était dans la cour de la maison. Il devrait être relâché dans son habitat naturel.

Saisie de 2 caïmans (*Alligatoridae spp.*, Annexe I ou II)³

**Route provinciale n°10, Province du Chaco, Argentine
16 juillet 2014**

Il fait nuit. 1h30 du matin. Une petite berline de marque Fiat stationne sur le bas côté. Les policiers s'approchent pour identifier les passagers. Ils découvrent 4 personnes, 2 caïmans, 2 fusils de chasse, 2 lampes et un couteau. Les braconniers, leur matériel et leurs victimes sont emmenés jusqu'au commissariat.



© Chaco Dia por Dia

Saisie d'un crocodile de Morelet (*Crocodylus moreletii*, Annexe I ou II) vivant⁴

Motul, État du Yucatán, Mexique

Septembre 2014

Il n'avait pas les documents autorisant le maintien d'espèces sauvages en captivité, ni leurs certificats d'origine. Le crocodile et les 5 tortues (*Rhinoclemmys areolata*, *Trachemys callirostris* et *Kinosternon integrum*) étaient ses animaux de compagnie. Ils ont été saisis et emmenés au parc zoologique El Centenario.



Saisie d'un alligator américain (*Alligator mississippiensis*, Annexe II)⁵

Rancho Cucamonga, Etat de Californie, États-Unis

4 septembre 2014

Une histoire à pleurer debout ! L'ancien responsable du contrôle et de la surveillance des animaux se lamente. Il s'occupait de son alligator depuis 30 ans. « C'était comme ma fille. » « Je n'ai pas d'enfant. » « Ils ont pris Chopper, ils l'ont mise dans une mare au milieu du désert. Elle n'a jamais vu un alligator de sa vie. »

Chris Cassaro n'avait pas le permis de détenir le reptile dont l'origine exacte est inconnue.

« Rendez-la moi ! »



Saisie d'un caïman mort (*Caiman* spp., Annexe II)⁶

Intiyaco, Province de Santa Fe, Argentine

Septembre 2014

Ils sont en mission de surveillance sur la route nationale n°31 quand ils aperçoivent 3 personnes en train de braconner. Elles avaient en leur possession les cadavres d'un caïman et de 9 canards sauvages (*Anas platyrhynchos*, hors CITES). Il peut s'agir d'un caïman à lunettes (*Caiman crocodilus*) ou d'un caïman à museau large (*Caiman latirostris*).

ASIE

Comparution et libération sous caution après la saisie d'un crocodile (*Crocodylidae* spp., Annexe I ou II)⁷

Memnagar, Etat du Gujarat, Inde

16 juillet 2014

Le magistrat n'a pas apprécié que les gardes forestiers apportent à la barre le crocodile de 2 mois. « Vous auriez mieux fait de le laisser en sûreté chez vous. » En vérité les gardes ne savent pas trop quoi faire de leur pièce à conviction et recherchent auprès du tribunal des pistes de destination. Le juge conseille Indroda Park à Gandhinagar.

Les 2 suspects avaient acheté le crocodile à Bombay 10.000 Rs (166 US\$) et l'avaient vendu 16.000 Rs (266 US\$) à un médecin de la ville. Au cours d'une perquisition, le crocodile a été retrouvé au domicile du praticien qui n'a pas été inquiété pour le moment. Il est en déplacement à Singapour. A l'issue de l'audience, les 2 trafiquants ont été libérés sous caution de 25.000 Rs chacun (415 US\$). En attendant le procès, ils sont sous contrôle judiciaire et doivent attester de leur présence auprès de la police une fois par semaine.

Promotion de la viande de crocodile (*Crocodylidae* spp., Annexe I ou II)⁸

Shenyang, Province du Liaoning, Chine

20 juillet 2014

Barbecue de crocodile. La promotion est en cours. Basses calories, cholestérol light, bon pour le cœur et le foie, 20 yuans la brochette soit 3,22 US\$. Au début les gens viennent pour photographier, après ils viennent pour manger.



Multi-espèces Reptiles

AFRIQUE

Saisie de centaines d'articles en peau de crocodile (*Crocodylidae* spp., Annexe I ou II) et serpents¹

Libreville, Province de l'Estuaire, Gabon

28 juillet 2014

Les 165 portefeuilles étaient vides, mais ils étaient en peau de crocodile. Le marché artisanal de Libreville a fait l'objet d'une nouvelle visite méticuleuse de la DLCB (Direction de la Lutte



Contre le Braconnage). Des accessoires en peau de crocodile et de serpent ont été saisis sur les étals de 2 commerçants. Un peu plus tard, une perquisition a eu lieu dans leurs stocks et une profusion de portefeuilles, sacs et ceintures ont été saisis. Les articles ont été importés illégalement. Plusieurs centaines de crocodiles y auraient laissé leur peau. Conservation Justice lutte contre les crimes fauniques au Gabon. L'ONG a bon pied et bon œil. Elle transmet des informations aux services compétents.

AMÉRIQUE

Saisie d'un cobra cracheur (genre *naja* et *Hemachatus*), d'un cobra à monocle (*Naja kaouthia*, Annexe II), de 5 autres serpents venimeux et d'un monstre de Gila (*Heloderma suspectum*, Annexe II),²

**Sarasota, Etat de Floride, États-Unis
Juillet 2014**

Un jeune homme de 20 ans hébergeait dans la villa de ses parents 7 serpents venimeux dont un cobra cracheur, mortel. Une goutte de son venin dans l'œil rend aveugle. Une vipère rhinocéros et 2 cobras égyptiens faisaient partie de la famille. Le voisinage trouvait le jeune homme charmant. La Florida Fish and Wildlife Commission ne partage pas cet avis : « il mettait en danger ses voisins, sa famille et lui-même ! Il n'avait aucune capacité et aucun permis pour s'occuper de ce genre de reptiles. » Il risque 500 US\$ d'amende par animal et 60 jours de prison. Il est passible de peines supplémentaires pour maltraitance envers les animaux. Il aurait acheté les animaux dans un spectacle de reptiles hors de Floride. La veille à Fort Myers, Floride, un serpent corail clandestin avait mordu son maître qui a fini à l'hôpital.

En Floride, pour signaler aux autorités compétentes une détention illégale ou suspecte de reptiles ou autres animaux sauvages, le numéro est le 888-404-3922. Une page d'information sur le sujet est en ligne : MyFWC.com/Wildlife : « captive wildlife ».



Saisie d'un boa constrictor (*Boa constrictor*, Annexe II), de 3 geckos, de 2 varans et de 2 pythons royaux (*Python regius*, Annexe II)³

**Aéroport international de Ponciano Arriaga de San Luis Potosí, État de San Luis Potosí, Mexique
23 juillet 2014**

En transit, les 4 colis sont passés au scanner. Dans le premier, un boa qui voyageait de l'aéroport de Guadalajara, Etat de Jalisco, à León, Etat de Guanajuato. 200 km.

Dans le deuxième colis, les 3 geckos et les 2 varans qui voyageaient de Monterrey, Etat du Nuevo León, à Guadalajara, Etat de Jalisco. 750 km.

Un python royal dans chacun des 2 autres colis. Ils ont tous été confiés au parc zoologique de Tangamanga.

ASIE

**Saisie de 52 reptiles⁴
Aéroport international d'Hamad, Qatar
Juillet 2014**

Les 52 reptiles étaient soigneusement emballés et répartis dans une demi-douzaine de bagages au milieu de vêtements. Khalid Hamad Rashid Al Kabi, directeur des douanes, a précisé que le passager allait être traduit en justice. Aucun permis d'importation n'avait été demandé au Ministère de l'Environnement du Qatar. Quel va être le sort du petit gecko ?

Saisie de 2 crocodiles (*Crocodylidae* spp, Annexe I ou II), de 19 kachugas carénées (*Pangshura tentoria*, Annexe II), de 15 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II) vivants⁵

**Mumbai, Etat du Maharashtra, Inde
18 juillet 2014**

Il transportait dans le rickshaw de son oncle les 2 crocodiles et 49 tortues (dont 15 trachémydes à tempes rouges, *Trachemys scripta elegans*, hors CITES). Le convoi spécial semblait se déplacer vers une boutique d'aquarium de Bombay. 3 suspects vont être entendus par le juge.

Amphibiens

ASIE

**Saisie de 10.000 grenouilles¹
Province du Shandong, Chine
2 août 2014**

Le peuple des grenouilles a été sauvé par une fouille aléatoire d'un bus de ligne. Il y avait à bord 15 boîtes contenant chacune 600 batraciens. La plupart étaient encore en vie. Elles ont été remises en liberté dans le Parc National voisin.

Saisie de 4 grenouilles de flèche de poison (*Dendrobatidae* spp.)²

**Xiaoshan, Province du Zhejiang, Chine
11 août 2014**

Les agents des douanes ont trouvé les grenouilles vénéneuses dans des colis expédiés de Hong Kong. Le venin d'une grenouille de cette espèce peut tuer 10 personnes. C'est une première dans la province.

Dendrobates tinctorius



Oiseaux

Total du trimestre :
4252 oiseaux saisis

AFRIQUE

RECIDIVE

Comparution pour possession de 11 perroquets gris vivants et de 30 têtes de perroquets gris séchées (*Psittacus erithacus*, Annexe II)¹

Yokadouma, Région Est, Cameroun

16 septembre 2014

Nouvelles venues dans le bestiaire de « A la Trace », les têtes de perroquets gris séchées, dont l'usage est culinaire ou lié à la sorcellerie, proviennent de perroquets bien vivants capturés dans le Parc National Lobéké.

Les 4 hommes sont inculpés d'intrusion illégale dans une enceinte protégée et de braconnage. 1 an de prison au grand maximum. La bande n'en serait pas à son coup d'essai dans le braconnage et le trafic.



AMÉRIQUE

Saisie de 2 conures (*Psittacidae* spp., Annexe I ou II) et condamnation

Port San Luis, Etat de Californie, Etats-Unis

1er juillet 2014

Les 2 oiseaux vivants étaient cachés à l'intérieur d'une peluche Elmo. Elmo est un personnage du programme télé pour enfants Sesame Street. Le couple qui tentait de faire passer clandestinement les perruches du Mexique aux USA a été condamné à une amende de 300 \$.



Bonne nouvelle

Libération d'un perroquet (*Psittacidae* spp., Annexe I ou II)³

Ibarra, Province d'Imbabura, Équateur

3 juillet 2014

La femelle est découverte chez des particuliers. Il y a 20 ans elle avait été secourue dans la ville de San Lorenzo (Province d'Esmeraldas) à 170 km d'Ibarra. Elle était alors en piteux état. Elle présentait des signes de mauvais traitements, des blessures et l'une de ses ailes était particulièrement atteinte.

Le 3 juillet, quand la famille d'accueil la confie de façon volontaire aux autorités environnementales, elle est en bien meilleure santé. Seules ses ailes sont encore fragiles. Comme prévu par la loi, elle est confiée au centre de sauvetage Guayabillas où une expertise vétérinaire confirme la déformation d'une aile. D'autres évaluations et une mise en quarantaine décideront de son avenir : remise en liberté ou captivité.

Saisie d'une pionière à tête bleue (*Pionus menstruus*, Annexe II)⁴

Ricaurte, Province de Azuay, Equateur

Juillet 2014



Elle est accompagnée de 3 passereaux (famille Turdidae, hors CITES) et d'une sturnelle du Pérou (*Sturnella bellicosa*, hors CITES). Ils semblent tous en bonne santé et sont transférés au centre de sauvetage le plus proche où des examens plus appro-

fondis indiqueront si ils peuvent ou non être réintroduits dans leur habitat naturel.

Sur l'ensemble de son territoire, la pionière à tête bleue est relativement commune. Dans l'est du Brésil, l'espèce est très clairsemée et peut-être en danger. Dans cette région et également dans la vallée de la Cauca en Colombie, son déclin semble dû à la dégradation de l'habitat. Cet oiseau est assez courant en captivité et le commerce est actif. La pionière à tête bleue est endémique du nord de l'Amérique du Sud.

Enquête sur le braconnage d'un ara rouge (*Ara macao*, Annexe I)⁵

Palenque, Etat du Chiapas, Mexique

Juillet 2014

La PROFEPA enquête suite au braconnage d'un ara rouge. Le responsable n'a pas encore été identifié.

Un plan de libération des aras rouges dans l'Eco parc Aluxes est en cours.



Saisie de 2 amazones à tête jaune (*Amazona oratrix*, Annexe I)⁶

Actopan, Etat de l'Hidalgo, Mexique

Juillet 2014

Descente au marché d'Actopan. 2 personnes sont arrêtées et mises à la disposition du Ministère public fédéral. L'un essayait de vendre les 2 amazones tandis que l'autre proposait sur son étal des cactus de l'espèce *Cephalocereus senilis*, Annexe II, communément appelée tête de vieillard.



Saisie d'un perroquet (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II) et d'un toucan (famille Ramphastidae)⁷

Sumidouro, Etat de Rio de Janeiro, Brésil

15 juillet 2014

0300 253 1177, ligne directe de Disque Denuncia, a permis à 18 oiseaux sauvages d'échapper au commerce illégal. Les 3 trafiquants ont avoué. L'origine des oiseaux est louche. Ils sont emmenés au Centre de réhabilitation des animaux sauvages - CETAS - de Seropedica.

Saisie d'un ara et d'un perroquet (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II)⁸

Santa Cruz, Etat de Rio de Janeiro, Brésil

15 juillet 2014

La Police Militaire fait une incursion en pleine favela pour intercepter un trafiquant chez lui. Il leur échappe mais à son domicile, les militaires découvrent des armes, de la drogue et les oiseaux.



Saisie de 6 inséparables (*Agapornis* spp., Annexe II) et d'une perruche de Bourke (*Neopsephotus bourkii*, Annexe II)⁹

Guadalajara, Etat de Jalisco, Mexique

Juillet 2014

Après avoir enquêté au sein même du marché de « El Baratillo », les inspecteurs de la PROFEPA sont intervenus. 28 oiseaux sauvages sont saisis dont les

inséparables, la perruche de Bourke, 5 moqueurs polyglottes (*Mimus polyglottos*, hors CITES), 3 cardinaux à tête noire (*Pheucticus melanocephalus*, hors CITES), 2 cardinaux rouges (*Cardinalis cardinalis*, hors CITES), un merle d'Amérique (*Turdus migratorius*, hors CITES), un carouge à tête jaune (*Xanthocephalus xanthocephalus*, hors CITES) et 7 oiseaux de l'espèce *Myadestes occidentalis*, hors CITES mais protégée au niveau national. Elle est inscrite à la NOM-059-SEMARNAT-2010 à la catégorie « Sujet à une protection spéciale ». Une personne a été arrêtée.

Saisie de 81 oiseaux dont des aras (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II) et des toucans (famille Ramphastidae)¹⁰

Cariacica, Etat de l'Espirito Santo, Brésil

28 juillet 2014

Une dénonciation anonyme dirige la police militaire environnementale jusqu'aux oiseaux. Elle trouve également 2 armes et des fausses factures. L'oiseleur est arrêté. Le lendemain, les oiseaux sont transférés au Centre de réintroduction des animaux sauvages -CEREIAS - d'Aracruz.



Saisie de 37 oiseaux dont des *Psittaciformes* spp., Annexe I ou II¹¹

Pedro Canário, Etat de l'Espirito Santo, Brésil

28 juillet 2014

Ils étaient tous en cage. Les 2 piégeurs professionnels sont derrière les barreaux. Ils risquent une amende et une peine de prison allant de 6 mois à un an. Le matériel est saisi.

Parmi les oiseaux on compte, hors CITES, des sporophiles (genre *Sporophila*), des sicales bouton-d'or (*Sicalis flaveola*), des astrilds ondulés (*Estrilda astrild*), des picolettes (*Oryzoborus angolensis*), des sporophiles bouveron (*Sporophila lineola*) et des merles ou grives.

Ils ont tous été transférés dans le centre de transit de la Forêt Nationale de Rio Preto. Ils devraient par la suite retrouver leur habitat naturel.



Bonne nouvelle

Libération de 2 amazones à joues jaunes (*Amazona autumnalis*, Annexe II) vivantes¹²

**Quito, Province de Pichincha, Equateur
Août 2014**

Elles logeaient chez l'habitant depuis un an et demi. Elles ont été volontairement confiées aux autorités. Elles ont ensuite été remises aux bons soins de l'Hôpital vétérinaire de l'université San Francisco de Quito.



Elles doivent y subir des examens de santé avant d'être conduites dans un refuge pour la vie sauvage.

Le Ministère de l'environnement équatorien a ouvert une procédure administrative. L'article 437 F. du code pénal prévoit que « chasser, capturer, récolter, extraire ou commercialiser des espèces de flore ou de faune légalement protégées est condamnable d'une peine allant de un à 3 ans de prison et dans le cas des espèces menacées d'extinction, de 4 ans de prison. »



Saisie de 85 oiseaux dont 6 aras bleu et jaune (*Ara ararauna*, Annexe II), de 2 papegeais maillés (*Deroptryus accipitrinus*, Annexe II), de 2 grands éclectus (*Eclectus roratus*, Annexe II) et de 7 loriquets (*Trichoglossus spp.*, A. II)¹³

**General Bravo, Etat de Nuevo León, Mexique
Août 2014**

Selon les premiers éléments, les oiseaux proviendraient des Etats-Unis et avaient pour destination Monterrey, capitale du Nuevo León.

Saisie d'une buse aguia (*Geranoaetus melano-leucus*, Annexe II) vivante¹⁴

**Riobamba, Province du Chimborazo, Équateur
Août 2014**

Appel sur la ligne de secours. Un jeune rapace a été aperçu. Il est en cage et son état est préoccupant. Les pattes sont fracturées. Il est transféré dans un centre agréé par le Ministère de l'environnement. Il y recevra une évaluation vétérinaire et des soins en vue d'une réintroduction dans son milieu naturel.



Bonne nouvelle

Libération de 3 conures à front rouge (*Aratinga canicularis*, Annexe II)¹⁵

**État de Colima, Mexique
Août 2014**

Les oiseaux ont été remis volontairement à la PROFEPA par un particulier. Ils sont auscultés. En fonction de leurs conditions physiques ils seront soit relâchés dans la nature soit transférés dans un centre adapté d'intégration à la vie sauvage (CIVS).



Saisie de 4 amazones à front jaune (*Amazona ochrocephala*, Annexe II)¹⁶

**Caracas, District capitale de Caracas, Venezuela
Août 2014**

Elles sont en bonne santé selon les premières expertises et elles ne présentent pas de signes de mauvais traitements. Elles étaient détenues dans une épicerie. Le propriétaire a été dénoncé.



Saisie de 208 conures à front rouge dont 3 mortes (*Aratinga canicularis*, Annexe II), de 3 amazones à couronne lilas vivantes (*Amazona finschi*, Annexe I), de 4 inséparables masqués (*Agapornis personatus*, Annexe II) et d'une conure veuve (*Myiopsitta monachus*, Annexe II)¹⁷

Etat de Jalisco, Mexique

Août 2014

Aucun des vendeurs n'a pu présenter les documents prouvant l'origine légale des oiseaux. Chacun est mis à disposition du Ministère public fédéral.



Saisie de 2 toucans (famille Ramphastidae), de 11 sicales bouton d'or (*Sicalis flaveola brasiliensis*), de 7 oiseaux du genre *Thraupis* et d'un oiseau de l'espèce *Cyanoloxia brissonii*¹⁸

État de l'Espírito Santo, Brésil

21 août 2014

6 toucans sont inscrits à la CITES. Il s'agit probablement de toucans toco (*Ramphastos toco*, Annexe II). 11 cages ont également été récupérées.



© Policia Militar Ambiental

Comparution pour l'importation illégale de 14 colibris à gorge rubis (*Archilochus colubris*, Annexe II), 3 colibris à gorge noire (*Archilochus alexandri*, Annexe II), 5 arianes à couronne violette (*Amazilia violiceps*, Annexe II), un colibri d'Allen (*Selasphorus sasin*, Annexe II), 38 colibris (*Trochilidae* spp, Annexe I ou II) morts¹⁹

Tyler, Etat du Texas, Etats-Unis

27 août 2014

Carlos Delgado Rodriguez dont « A la Trace » n°5 a mentionné la tentative infructueuse de contrebande de colibris plaide coupable. Il est accusé d'infraction à la Convention CITES, au Traité sur les oiseaux migrateurs (Migratory Bird Treaty Act), à la loi fédérale sur la contrebande et à la loi de l'Etat du Texas. La date du procès n'est pas encore fixée.



© Jerry Oldenettel

Archilochus alexandri

Saisie d'une conure à tête rouge (*Aratinga erythrogenys*, Annexe II)²⁰

Riobamba, Province du Chimborazo, Equateur

Septembre 2014

Après un examen de santé, elle sera emmenée à la réserve privée Bosque Protector Cerro Blanco dans la province de Guayas à 200 km dont l'écosystème est adapté au développement de cette espèce.



© M. del Ambiente del Ecuador

Saisie de 14 oiseaux dont des cacatoès (*Cacatuidae* spp., Annexe I ou II) et des *Psittacidae* spp. (Annexe I ou II) : des aras, des perroquets, des perruches²¹

Etat de Mexico, Mexique

Septembre 2014

Ils sont saisis dans 19 communes. Ils étaient discrètement écoulés en marge des marchés. Ils sont en mauvais état.

Saisie d'une buse de Harris (*Parabuteo unicinctus*, Annexe II)²²

Linares, Région du Maule, Chili

Septembre 2014

Elle est en cage dans le garage d'un club équestre. L'alerte a été donnée au bureau régional du SAG (service agricole et d'élevage). Elle s'est blessée à la tête en tapant contre les barreaux de sa cage. Elle présente aussi des signes de stress causés par la captivité. Elle a été immédiatement emmenée au centre de réhabilitation de Casa Noé à Linares. Elle y recevra des soins vétérinaires et pourra récupérer avant d'être remise en liberté.



© Jerry Oldenettel



© PACH news

Saisie d'une amazone aourou (*Amazona amazonica*, Annexe II) et d'une pionne à tête bleue (*Pionus menstruus*, Annexe II)²³

Province d'Orellana, Equateur

Entre le 8 et le 14 septembre 2014

La famille les détenait comme animaux domestiques. Elles sont transférées au parc zoologique pour évaluation vétérinaire.

Saisie d'une pionne noire (*Pionus chalcopterus*, Annexe II) vivante²⁴

Province de Chimborazo, Equateur

Entre le 8 et le 14 septembre 2014

Elle a été saisie pendant des opérations de contrôle chez des particuliers. 4 autres animaux sauvages ont été récupérés : 2 écureuils à queue rouge (*Sciurus granatensis*) un toucanet émeraude (*Aulacorhynchus prasinus*) et un foulque à front rouge (*fulica ruffifrons*). Ils ont été transférés dans différents zoos, parcs ou centres de secours de la faune sauvage.



© M. del Ambiente del Ecuador

Aulacorhynchus prasinus

Saisie de 36 oiseaux sauvages (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II) vivants²⁵

Cusco, Département de Cusco, Pérou

Septembre 2014

A la gare routière de Cusco, le bus qui vient de Lima est contrôlé. 36 oiseaux sont découverts. Le destinataire n'est pas connu.

Saisie de 50 oiseaux vivants dont des touis tiri-ca (*Brotogeris tirica*, Annexe II), des orioles des campos (*Icterus jamacaii*) et des merles à ventre roux (*Turdus rufiventris*)²⁶

**Campina Grande, État du Paraíba, Brésil
24 septembre 2014**



Brotogeris tirica

Ils ont été récupérés sur le marché de Campina Grande. Ils étaient dans des cages minuscules, sans eau ni nourriture. Certains étaient blessés. L'IBAMA les a emmenés à João Pessoa pour les remettre en forme.

ASIE

Saisie de 9 perroquets dont 7 perruches à moustaches (*Psittacula alexandri*, Annexe II)²⁷

**Wuhan, Province du Hubei, Chine
3 juillet 2014**

Monsieur Chen visite le marché aux oiseaux. Chez un marchand, il repère des perruches à moustaches et plusieurs perroquets rares et interdits de vente. Chacun d'entre eux se vendait 4000 yuans, 645 US\$. Ils pouvaient dire « bonjour » et « au revoir ». Informée par la presse, la police environnementale s'est rendue sur les lieux. Les oiseaux ont été saisis et le marchand fait l'objet d'une enquête.

Saisie de 260 oiseaux dont 80 perruches à tête prune (*Psittacula cyanocephala*, Annexe II)²⁸

**Godagari Upazila, Division de Rajshahi, Bangladesh
13 juillet 2014**



Psittacula cyanocephala

Les perruches, les tisserins baya (*Ploceus philippinus*), les capucins à tête noire (*Lonchura atricapilla*), les capucins bec-de-plomb (*Euodice malabarica*) et les capucins damier (*Lonchura punctulata*) prenaient la direction de l'Inde.

L'Etat indien du Bihar est une plateforme de distribution d'oiseaux de cage vers le Népal et la Chine ou vers Calcutta. Une audience foraine a condamné le passeur à une amende de TK 5000 (64 US\$) et à 5 mois de prison.

Les oiseaux étaient en mauvais état, malades à cause de la canicule, des orages et des déplorables conditions de transport.

Condamnation d'un homme pour la vente de 5 autours des palombes (*Accipiter gentilis*, Annexe II), de 2 hiboux grand-duc (*Bubo bubo*, Annexe II) et d'un faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*, Annexe II)²⁹



Xian de Qixia, Yantai, Province du Shandong, Chine

Juillet 2014

En automne 2013, Qu, un fermier, a capturé des espèces protégées d'oiseaux à l'aide de larges filets et les a mis en vente sur Internet. Il n'a pas eu le temps d'en vendre avant d'être arrêté. Il a été condamné à 5 ans et 3 mois de prison et à une amende de 5000 yuans (806 US\$).



Accipiter gentilis

Saisie de 162 oiseaux dont des léiothrix à joues argent (*Leiothrix argentea*, Annexe II)³⁰

**Sha Tau Kok, Hong Kong, Chine
15 juillet 2014**

Les léiothrix vivent principalement dans l'Himalaya, le Népal, le Bhoutan et le nord-est de l'Inde. Les oiseaux étaient à bord d'une bicyclette. Ils quittaient la province du Guangdong et entraient à Hong-Kong. L'origine est inconnue. Leur destination était le marché des oiseaux de Kowloon. Numéro d'urgence pour alerte sur le trafic de faune sauvage et informations = 1823.



Saisie de 131 perroquets (*Psittaciformes* spp., Annexe I ou II)³¹

**Malda, Etat du Bengale-Occidental, Inde
17 juillet 2014**

1) Sur le marché 11 grands perroquets sont saisis.
2) Dans l'express pour Calcutta, 120 perroquets agglutinés dans un sac ont été sauvés grâce à la fouille d'un compartiment par la police environnementale de Malda. Certains étaient malades. Certains sont morts peu après. La cargaison venait du Népal. Dans le même train, la même équipe avait déjà découvert 150 perroquets. Le passeur a été arrêté, une enquête est en cours. A l'unité ils se vendent en moyenne RS 5000, soit 83 US\$.

Braconnage de 25 euplopes koklass (*Pucrasia maculophya*, Annexe III) et 3 monals de l'Himalaya (*Lophophorus impejanus*, Annexe I) ³²

Pakistan

Juillet 2014

Des oiseaux encore tièdes sur le capot chaud du 4/4. 500 US\$ d'amende pour un membre du gouvernement local du district de Dir. Les photos de ses exploits étaient sur sa page Facebook.



Condamnation pour le trafic d'objets en crânes et en becs de calao à casque (*Rhinoplax vigil*, Annexe I) ³⁴

**Futian, Province du Fujian, Chine
Septembre 2014**

Chen, commerçante a servi d'intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur pour une transaction de 38 objets décoratifs faits de casques et de becs de calao. Avec la complicité d'un agent aéroportuaire, elle a tenté de passer en fraude les parties de calao mais le scanner l'a trahie. Les pièces de calao sont estimées aux environs de 133.600 yuans (21.800 US\$). Chen a été condamnée à 3 ans de prison et à une amende équivalant à 816 US\$.



Saisie de 16 perruches (*Psittacidae* spp., Annexe II), de 2 bulbuls (famille Pycnonotidae, hors CITES), de 3 barbuis (famille Megalaimidae, hors CITES) ³⁵

**Calcutta, Etat du Bengale-Occidental, Inde
7 septembre 2014**

Le marché aux oiseaux de Gallif Street est toujours une méga cage. 21 oiseaux ont été libérés.

Saisie de 870 oiseaux dont 470 perroquets (*Psittacidae* spp., Annexe II) et mainate (famille Sturnidae) et 400 tourterelles tigrines (*Spilopelia chinensis*, hors CITES) ³⁶

Aéroport international de Tan Son Nhat de Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam

8 septembre 2014

Ça jacasse et ça roucoule à l'aéroport international de Saïgon. Les perroquets et les mainates ont été achetés par Nguyen Viet Dung à une ferme dont il ne connaît pas l'identité au prix unitaire de 8,5 US\$ par perroquet et de 1,65 US\$ par mainate. Les oiseaux allaient s'envoler par avion vers Hani où les attendaient un complice.

Les expéditeurs des 400 tourterelles ont pris la fuite.



© Hoang Viet

Bonne nouvelle

Libération d'une outarde du Bengale (*Houbaropsis bengalensis*, Annexe I) ³³

Etat de l'Assam, Inde

17 août 2014



© Wildlife Trust of India

L'outarde du Bengale était mal partie. Rescapée d'une population en voie d'extinction et réduite dans toute l'Asie à 1000 spécimens dont la moitié en Inde, elle avait été capturée par des villageois qui la considèrent comme « un don de dieu » et lui attribuent des pouvoirs magiques. On sait que les idolâtries peuvent très vite dériver vers des pratiques de démembrement, de torture et de mort.

L'alerte a été lancée par l'ONG locale Naturalist for Rehabilitation of Snakes and Birds (NRSB). Grâce à de bonnes fées (WTI, IFAW, CWRC) et aux services forestiers de l'Etat de l'Assam, l'outarde libérée par les villageois a pu après un petit temps

de rétablissement être relâchée dans un secteur favorable du Parc de Kaziranga.

L'outarde du Bengale, très sensible aux perturbations acoustiques et autres nuisances humaines fuit l'urbanisation et les activités agricoles. Son habitat et ses périmètres sont de plus en plus fragmentés. Ses capacités d'adaptation aux modifications environnementales sont inexistantes. De l'avis des spécialistes, elles sont menacées à court terme, plus que les tigres, les rhinocéros et les éléphants.

L'outarde du Bengale se nourrit principalement de matières végétales comme des fleurs de moutarde, des baies, des cardamomes sauvages ou des graines ordinaires. Elle peut également se nourrir d'insectes et occasionnellement de lézards ou de petits serpents.

EUROPE

RECIDIVE

Saisie de 411 oiseaux morts dont des grèbes (famille Podicipedidae), des cygnes (genre *Cygnus*), des canards (famille Anatidae), des aigles, des buses (*Accipitridae* spp., Annexe I ou II), des faucons (*Falconidae* spp., Annexe I ou II), des échassiers de la famille Ciconiidae, des flamants (famille Phoenicopteridae), des ibis (famille Threskiornithidae), des rapaces nocturnes (*Strigiformes* spp., Annexe I ou II) et des passereaux (ordre Passeriformes)³⁷

**Aéroport international de Malte, Luqa, Malte
23 juillet 2014**

Le passager de la Lufthansa débarque de Francfort. Les douaniers de l'aéroport de Malte l'ont à l'œil. Dans ses bagages, il y a 411 oiseaux morts. 120 sont d'espèces protégées. Le chasseur revenait d'Argentine. Il y a 10 ans le même homme avait été fouillé au même endroit. 300 oiseaux avaient été découverts dans ses bagages dont 8 étaient d'espèces protégées. Le chasseur avait été condamné à 230 € d'amende.

Une fouille du domicile du récidiviste a eu lieu : parmi 575 oiseaux naturalisés 236 spécimens ont été saisis après inventaire du Muséum d'histoire naturelle.

La taxidermie fonctionne bien à Malte. 2 autres perquisitions récentes ont abouti à la saisie de 200 oiseaux naturalisés protégés dont des aigles bottés et des circaètes Jean-le-Blanc.

Condamnation pour possession d'oiseaux empaillés protégés³⁷

Ile de Gozo, Malte

Juillet 2014

2 résidents de l'île ont été reconnus coupables par



la justice de possession d'un certain nombre d'oiseaux protégés naturalisés. L'un a été condamné à une amende 1000 € et à la suspension d'un an de son permis de chasse. L'autre a été condamné à une amende 2300 € et à la suspension d'un an de son permis de chasse. Il détenait 78 oiseaux protégés empaillés et 8 carcasses.

Braconnage d'un gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*, Annexe II)³⁸

Département du Lot, Région Midi-Pyrénées, France

Juillet 2014

Coup de fusil mortel sur le rapace. Le deuxième en quelques mois dans ce département du sud-ouest. Quelques dizaines de couples reproducteurs en France. Comme un écho aux tireurs fous, le Ministère de l'écologie toujours à court de fermeté et de pédagogie à l'égard de la brutalité et des superstitions a annoncé une semaine plus tard qu'il envisageait d'autoriser les tirs d'effarouchement des vautours dans l'Ariège et les Pyrénées Atlantiques au sud de la France et du département du Lot. Après « les loups qui se rapprochent de Paris », la rumeur « des vautours qui attaquent les brebis » gagne du terrain dans la moitié sud de la France.



© Noel Reynolds



Grive musicienne

Le nouveau commissaire européen à l'environnement, aux affaires maritimes et à la pêche est membre du parti politique majoritaire de l'île de Malte. L'Etat insulaire européen de la Méditerranée était jusqu'alors très connu pour héberger généreusement sous son pavillon des tankers dont les naufrages noircissaient les eaux et le littoral de l'Océan Mondial. Il va le devenir aussi pour la chasse aux oiseaux migrateurs qui trouve en l'archipel de Malte un gîte ou un repère pendant leurs vols Europe - Afrique et retour. Les chasseurs de Malte n'y vont pas de main morte. Leur mot d'ordre est simple : « If it flights, It dies », « Si ça vole, ça se tue ».

Chris Packam, naturaliste reconnu en Grande Bretagne et présentateur de documentaires sur la faune sauvage était sur place à la dernière chasse de printemps. Il était invité par les ornithologues locaux. Il a constaté que les tourterelles des bois, les cailles, les hirondelles, les butors, les grives musiciennes, les couvées d'aigles, les busards cendrés étaient tués par milliers. Une sorte de fête nationale. Le gouvernement par la bouche de Sergei Golovkin, responsable de la réglementation sur les oiseaux sauvages, réplique que « Malte a le meilleur ratio en Europe de gardes dédiés à la surveillance de la chasse illégale ».

Pour éviter les polémiques et des violences entre les chasseurs d'oiseaux et les protecteurs mal venus au moment où la proposition de nomination de M. Vella était examinée par les parlementaires européens, la chasse d'automne a été suspendue. La nomination de M. Vella est perçue comme une bénédiction par les chasseurs et piégeurs qui s'efforcent en France, à Chypre, et dans d'autres pays européens de perpétuer des traditions culinaires et de s'opposer aux réglementations européennes.

**L'Etat français autorise les tirs d'effarouchement des vautours fauve en Ariège (*Gyps fulvus*, Annexe II)³⁹
Département de l'Ariège, Région Midi-Pyrénées, France**

5 août 2014

En Equateur, un type qui avait tué un condor a été recherché et condamné à 6 mois de prison. En France, ceux qui tuent des vautours ne sont pas retrouvés et pire l'Etat fait preuve de compréhension envers les éleveurs qui se disent assiégés par les ours, les loups et maintenant les vautours. Dans certains secteurs de l'Ariège, sud de la France, chaîne des Pyrénées, les tirs d'effarouchement des vautours vont être autorisés. La mesure pourrait être étendue au département des Pyrénées-Atlantiques. Les vautours sont utiles. Ils ont un rôle prophylactique, c'est à dire d'évitement ou de maîtrise des épizooties. Les vautours ne sont pas des oiseaux de proie. Les vautours sont des nécrophages qui se nourrissent de carcasses, de placentas, de nouveaux nés avortés après des agnelages ou des velages en extérieur. Ils interviennent aussi en seconde main après des combats mortels entre béliers ou des attaques de bétail en estivage par des chiens errants.

Les vautours sont utiles après les mortalités exceptionnelles de troupeaux provoquées par des paniques collectives post orage ou des dérochages de falaises.

Voir une curée de vautours auprès de la carcasse d'un animal et leur attribuer la responsabilité de sa mort relève du fantasme, d'un manque d'information ou de l'exploitation médiatique d'un événement isolé et mal interprété. Il est vrai que des vautours repèrent les animaux sauvages ou d'élevage blessés, malades, empêtrés, éloignés de toute présence humaine et attendent sa mort, voire testent ses réactions avant la curée. Le vautour n'agit pas en vétérinaire. Il ne faut pas trop lui en demander. C'est un récupérateur recycleur de chairs mortes, un croque-mort gratuit qui rend service à la communauté et aux éleveurs et ouvre la voie sous certaines conditions à une exonération partielle de la contribution obligatoire au service public d'équarrissage.

Il est navrant qu'en parallèle aux grandes odes à la biodiversité, le Ministère de l'Ecologie ait finalement accepté que des agents de l'ONCFS puissent procéder à des tirs à blancs d'effarouchement à double détonation et initier des éleveurs soi-disant vulnérables à ces mesures dissuasives.

En haute et en basse montagne, les vautours devraient être subventionnés par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Ces oiseaux en voie de disparition il y a 20 ans et en voie lente et fragile de reconstitution contribuent au zéro déchet.



© Luc Vatour

Condamnation pour possession illégale de chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*), de tarins des aulnes (*Carduelis spinus*), de pinsons d'Europe (genre *Fringilla*), de canards dendrocygnes (genre *Dendrocygna*)⁴⁰



**Blois, Région Centre, France
27 août 2014**

Les volières hébergeaient les oiseaux sauvages. Ils sont identifiés à l'aide de jumelles et l'ONCFS arrive sur les lieux. Le propriétaire prétexte un événement familial majeur et demande aux agents de revenir demain sans faute. Le lendemain, les agents assermentés étaient là mais les volières étaient quasiment vides.

Le piégeur d'oiseaux a malgré sa supercherie été condamné à 1200 € d'amende dont la moitié avec sursis. Argument classique, il se présente comme un « soigneur d'oiseaux blessés ».

Saisie de 44 oiseaux dont des perroquets (*Psittaciformes spp.*, Annexe I ou II), des chouettes (*Strigidae spp.*, Annexe I ou II), des grues (*Gruidae spp.*, Annexe I ou II) et un hibou grand-duc

**de Sibérie (*Bubo bubo sibiricus*, Annexe II) et mise sous séquestre dans un refuge⁴¹
Est de la France et Sud de la France
Août 2014**

Les oiseaux dans un état sanitaire médiocre ont été confiés à Alca Torda (pingouin torda en français et razorbill en anglais), centre de soins pour animaux sauvages blessés ou saisis par les services de l'Etat avec une préférence pour les oiseaux. Le refuge a été créé par les chasseurs des Landes, région sud ouest de la France, après les marées noires de l'*Erika* et du *Prestige*. Le refuge est installé dans l'ancienne maison de la chasse à côté de Mont-de-Marsan. Alca Torda travaille en coopération avec l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage).



© Sud Ouest

Ouverture officielle de la saison de braconnage du bruant ortolan (*Emberiza hortulana*)⁴²
Département des Landes, Région Aquitaine, France
Septembre 2014



La fabuliste français Jean de la Fontaine (1621 - 1695) fait manger au rat des champs des reliefs d'ortolan offerts par le rat de ville, d'une façon fort civile. 350 ans plus tard, les ortolans continuent à aiguïser l'appétit des sans-gênes. L'ortolan est protégé par la Directive européenne Oiseaux et par la réglementation française. Il est interdit de le chasser, de le tuer intentionnellement, de l'utiliser, de le vendre et de le transporter mort ou vif. Chaque année des milliers d'ortolans sont capturés par mille braconniers dans les Landes, sud-ouest de la France. Ils disent encager les ortolans en vue de leur consommation personnelle mais sur le marché noir l'ortolan se vend 100 à 150 € l'unité à des restaurateurs déclarés ou informels. Rien ne permet d'affirmer qu'il n'y a pas de trafic international. Après la capture, les ortolans sont engraisés 3 à 4 semaines dans l'obscurité puis noyés dans de l'armagnac et enfin cuisinés et avalés « cul sec ». Chaque infraction à la sauvegarde des ortolans est passible en théorie d'un an de prison et 15.000 € d'amende. En pratique, une tolérance orale laisse faire. Il y a de la gloriole à les capturer et à les avaler. La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et l'ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages) viennent de protester et de relever sur le terrain les infractions à la loi à l'occasion de l'ouverture officielle de la saison de braconnage 2014. Les ortolans sont parmi les plus menacés des passereaux d'Europe.

Condamnation pour capture illégale de tarins des aulnes (*Carduelis spinus*) et de chardonnerets (genre *Carduelis*)⁴³
Outreau, Région Nord-Pas-de-Calais, France
Septembre 2014



Ces merveilleux petits oiseaux appartiennent à

2 espèces protégées par la loi française et par la Convention de Berne. Toute forme de capture, de détention et évidemment de mise à mort est interdite et donc punissable. Les 2 captureurs étaient armés de filets et de glu dont ils enduisaient les oiseaux capturés pour les empêcher de reprendre leur envol.

Les 2 piégeurs de 55 ans qui « adorent les oiseaux » ont été condamnés à 200 € d'amende chacun. 200 € ont été attribués à la ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) qui s'était portée partie civile.



Carduelis spinus

Saisie de 30 perroquets gris (*Psittacus erithacus*, Annexe II)⁴⁴

Au nord ouest de Vidin, Oblast de Vidin, Bulgarie
14 septembre 2014

Les oiseaux étaient planqués dans une voiture. Le chauffeur, un bulgare, se dirigeait vers la République Tchèque. Il a donné aux douanes des certificats CITES. Examinés par les experts du Ministère bulgare de l'environnement, ils se sont révélés faux.



Saisie de 2 aigles bottés (*Hieraetus pennatus*, Annexe II) et d'un faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*, Annexe II)⁴⁵

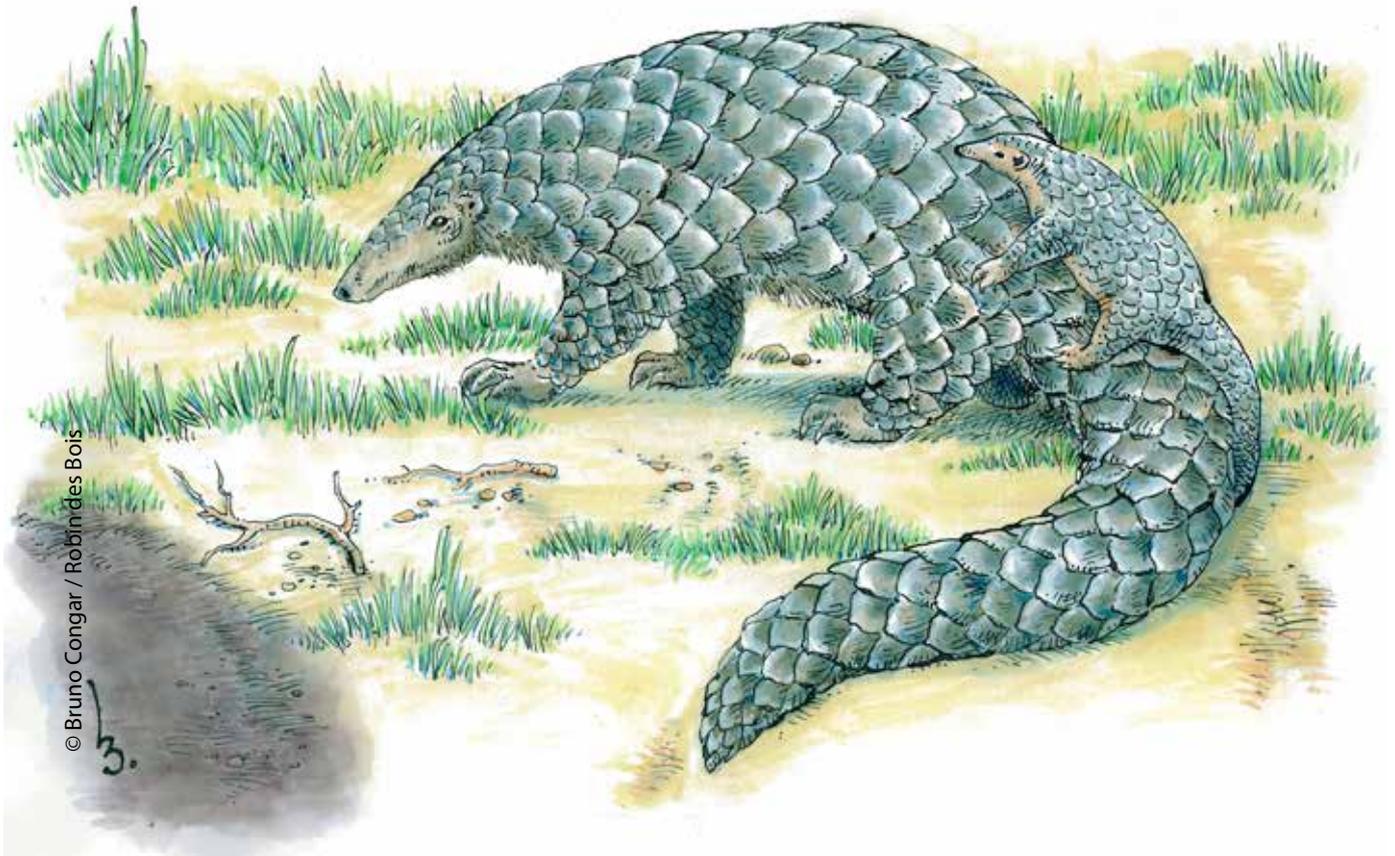
Belgique
19 septembre 2014

Les 2 aigles ont été selon toute vraisemblance capturés au Maroc dans la chaîne de l'Atlas. Ils étaient à vendre sous la dénomination trompeuse de buse de l'Atlas sur un site Internet de marchandises diverses. Les rapaces en attendant la vente étaient détenus dans des conditions inadmissibles. L'alerte avait été donnée par la ligue flamande de protection des oiseaux.

Pangolins

Les 8 espèces de pangolin *Manis* spp. (4 africaines et 4 asiatiques) sont inscrites à l'Annexe II de la CITES.

Les saisies du trimestre représentent 7888 pangolins
Sur la base de 3 pangolins pour 1kg d'écailles.



«A la Trace» n°6

Relevé des cours du kg d'écailles de pangolins
d'après les sources documentaires

Continent	Pays	US\$/kg	Ref.
Asie	Vietnam	537	13
Europe	France	1 021	25

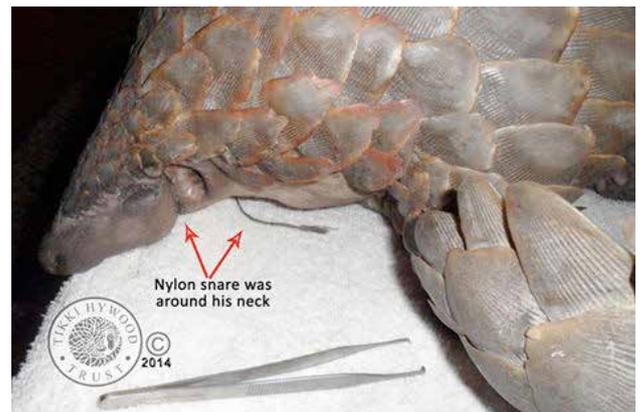
AFRIQUE

Sauvetage d'un pangolin¹

Zimbabwe

Juillet 2014

Un pangolin mâle blessé par un piège en nylon a été secouru par les gardes des Parcs (Zimparcs) et la police du Zimbabwe (ZRP). Il a été recueilli par la Tikki Hywood Trust.



Condamnation pour capture et tentative de vente d'un pangolin²
Harare, Province de Harare, Zimbabwe
25 août 2014



9 ans de prison pour détention d'un pangolin. C'est le tarif, quand il s'applique.

ASIE

Saisie de 92 pangolins³
Changlun, Etat du Kedah, Malaisie
3 juillet 2014

Les « mangeurs de fourmi » étaient dans un box recouvert d'une toile. Ils étaient cachés aux regards extérieurs et destinés à la restauration dans des pays voisins.

Depuis 2010, les services de la faune et des Parcs nationaux ont tiré d'affaire 1666 pangolins braconnés. M. Palanivel, Ministre des ressources naturelles, rappelle que les pangolins sont entièrement protégés par la loi nationale. « La contrebande de la faune sauvage nuit à l'équilibre des écosystèmes et à l'image de la Malaisie. »

OPERATION DEFENDERS

Saisie de 25 kg d'écaillés de pangolins⁴
Lhassa, Région autonome du Tibet, Chine
Juillet 2014

Depuis le début du mois de juin les douanes de Lhassa cherchent à contrôler les trafics d'ivoire, de cornes de rhinocéros, de toisons d'antilopes du Tibet, de peaux de tigres et de léopards, de bois et plantes protégés. C'est dans ce cadre que 25 kg d'écaillés de pangolins correspondant à 63 individus ont été saisis.

Libération d'un pangolin⁵
Fuzhou, Province du Fujian, Chine
13 juillet 2014

Un pangolin à la mer. Selon Lin, un type du village, il était en train de s'affairer sur le quai quand il a vu un animal tomber à la mer depuis une falaise. Avec son filet et une perche de bambou Lin a réussi à le tirer de là et à le remettre à terre. Il se révèle que l'animal est couvert d'écaillés. Ce n'est pas un poisson, c'est un pangolin. Il pèse 2 kg. Plusieurs personnes veulent lui acheter. Lin, pressentant qu'il s'agit d'un animal exceptionnel appelle les services forestiers qui viennent dans l'après-midi récupérer le pangolin avant de lui rendre sa liberté dans la forêt d'à côté.

Saisie de 400 g d'écaillés de pangolin⁶
District de Chandel, Etat de Manipur, Inde
17 juillet 2014

La voiture a été arrêtée à un check point routier. Il y avait à bord 400 g d'écaillés de pangolin. Elles étaient en cours de livraison pour la ville de Morey. L'une des passagères en a revendiqué la propriété. Agée de 44 ans, il s'agirait d'une responsable du PLA, groupe armé révolutionnaire de l'Etat de Manipur. Elle aurait des compétences dans la fabrication de bombes artisanales.

Saisie de 1,4 tonnes d'écaillés de pangolins⁷
Port de Hai Phong, Province de Hai Phong, Vietnam
24 juillet 2014

Le *Med Pearl* a débarqué plusieurs conteneurs à Hai Phong. L'un d'eux a fait l'objet d'un contrôle surprise. SURPRISE, derrière les quelques paniers de harengs séchés, il y avait les paniers d'écaillés de pangolin. «10.000 pangolins» réduits en écaillés. Le compte est lourd. Le destinataire était la société d'import export Cam Giang à Mong Cai à 100 km au nord d'Hai Phong, ville frontière avec la Chine.

Le poids des marchandises - 1960 kg - à l'intérieur du conteneur était correct mais il n'y avait que 489 kg de hareng et 1471 kg d'écaillés de pangolin. Elles dégagent une odeur forte à cause de la putréfaction de la chair. Des lambeaux restent collés aux écaillés au moment de l'extraction des écaillés après ébouillantage des animaux vivants. Les trafiquants expédient souvent les écaillés de pangolin avec des produits de la mer pour masquer l'odeur. Depuis le 1er février 2014, le *Med Pearl* est sous pavillon Libéria.



© Vladimir Knyaz / Shippspotting



© Thời báo Tài chính



© Hanoi Moi

**Saisie de 20 pangolins vivants (99,5 Kg) ⁸
Bim Son, Province de Thanh Hoa, Vietnam
26 juillet 2014**

Les pangolins roulaient en taxi vers le nord. L'exode trans-vietnamien des pangolins ne se fait jamais vers le sud. Il est toujours orienté vers la Chine.



**Condamnation pour le trafic de
30 kg d'écailles de pangolin⁹
Changsha, Province du Hunan,
Chine
Juillet 2014**



Luo et Yao (Cf. « A la Trace » n°5 p. 47), les vieux copains d'université ont été finalement condamnés à 2 ans de prison et 5000 yuans d'amende chacun (815 US\$).

**Saisie de 49 pangolins (196 kg) ¹⁰
Mong Cai, Province de Quang Ninh, Vietnam
29 juillet 2014**

Les pangolins étaient sur un terrain vague dans 4 cages de fer. Ils étaient gardés par 2 vigiles. Peu après, un certain Hai surnommé Hai le myope est venu retirer la marchandise. Connu pour se livrer à ce type de trafic, il a été arrêté sur le champ.



Les animaux sont mis sous séquestre en tant que preuves.

Leur poids moyen est de 3,9 kg. Mong Cai est vraiment un hot spot pour les pangolins. Derrière la ville, il y a la Chine.

**Condamnation pour le trafic
d'un pangolin¹¹
Xian de Fusui, Province du
Guangxi, Chine
4 août 2014**



Cheng avait entendu dire par hasard que manger du pangolin guérissait le cancer. Il en a acheté pour sa belle-mère en octobre 2013. Sur le chemin du retour, la police a par hasard fouillé son véhicule. Elle est tombée sur la carcasse du pangolin. Cheng a été condamné à un an de prison et à une amende de 2000 yuans (325 US\$).

**Condamnation pour pêche
dans un site protégé et posses-
sion illicite de 10 tonnes de pan-
golins congelés¹²**



**Puerto Princesa, Région MIMA-
ROPA, Philippines
5 août 2014**

Leur bateau s'était échoué sur un récif de corail au milieu d'un sanctuaire à l'intérieur du domaine maritime exclusif des Philippines. La Chine n'avait pas dans ce cas soulevé de revendications territoriales. Le bateau de pêche avait été saisi. L'erreur de navigation se doublait d'un acte de contrebande. Les cales étaient remplies d'environ 2000 pangolins congelés (10 tonnes) (voir « A la Trace » n°1 p.10).



Les 12 membres d'équipage ont été condamnés à des peines de prison de 6 à 12 ans et à une amende de 100.000 US\$ par un tribunal de l'île de Palawan. En écho à cette condamnation, le Ministère Chinois des Affaires Etrangères a exhorté ses pêcheurs à respecter les réglementations et les autorités Philippines à traiter avec équité et humanité l'équipage chinois. Selon le ministère, la Chine va continuer à fournir aux marins pêcheurs condamnés toute l'assistance nécessaire.

**Saisie de 175 kg d'écaille de pangolins¹³
Province de Thanh Hoa, Vietnam
16 août 2014**

Le van se dirigeait vers la Chine. Les écailles étaient dans un sac et dans un compartiment sous les sièges arrière.

Les douaniers estiment la marchandise illicite à environ VND 2 milliards, soit 94.000 US\$. L'arrestation du véhicule a eu lieu de nuit. La fouille complète a eu lieu dans la matinée.



Saisie de 4 pangolins¹⁴
Kunming, Province du Yunnan, Chine
26 août 2014

Un adulte et 3 petits. Le passeur de pangolins était sur un 2 roues. Les douanes l'ont mis à terre.

Saisie de 4 pangolins vivants
Province du Yunnan, Chine^{14 bis}
2 septembre 2014



Venus d'où on ne sait où, saisis dans des circonstances inconnues, on ne sait ce qui leur est advenu.

Saisie d'un kilo d'écaillés de pangolins¹⁵
Dudhpati, Région de développement Centre, Népal
7 septembre 2014

Les 2 suspects de 32 et 43 ans ont été arrêtés par des policiers en civil agissant sur renseignements.

Saisie de 120 pangolins dont 7 morts et de 200 kg d'écaillés de pangolin¹⁶
District de Lang Suan, Province de Chumphon, Thaïlande
9 septembre 2014

Accident de la route mortel pour 7 pangolins. 113 sont rescapés. Le chauffeur n'est que légèrement blessé. Il a perdu le contrôle de l'Isuzu et a heurté un arbre. La cargaison devait normalement parcourir 500 km entre Nakhon Si Thammarat et Prachuap Khiri Khan. A l'arrivée, un autre SUV aurait pris le relais en direction du Nord et de la Chine avec pauses dans des relais de gavage.



Saisie de 457 pangolins morts¹⁷
Canton, Province de Guangdong, Chine
11 septembre 2014



Les corps congelés en boule et filmés par du plastique étaient cachés dans le congélateur. Le garage a été fouillé par la police. Les 4 suspects ont été « balancés » par des informateurs anonymes. Le plus gros des pangolins pesait 9 kg.

Saisie de 150 kg d'écaillés de pangolins et de 100 pangolins vivants¹⁸
Kuala Kurau, Etat du Perak, Malaisie
13 septembre 2014



Bataille navale dans la nuit. Le bateau de pêche *Kilat 30* est poursuivi par un patrouilleur de la marine. Le *Kilat 30* se cache dans les mangroves et s'enlise. Il est immédiatement fouillé. Il fourmille de mangeurs de fourmis. Des pangolins vivants et morts sous forme d'écaillés. Comme chacun le sait, il n'y a pas de pangolins dans la mer. On peut raisonnablement conclure au vu de tous les trafics fauniques dans cette région de l'Asie du Sud-Est que le bateau malaisien est un maillon de la contrebande des pangolins à partir de Sumatra, Indonésie, en direction de la Chine via la Malaisie continentale, la Thaïlande, le Laos et le Vietnam. Il semble bien que ces pays soient reliés et traversés par un pont marin et routier parsemé de haltes de gavage pour que le pangolin arrive sinon en pleine forme du moins avec un poids maximal au terme du voyage. Il se vend au kilo aux restaurateurs.

Comparution pour contrebande de 165 kg d'écaillés de pangolins¹⁹

Chine

17 septembre 2014



Les 3 citoyens chinois sont accusés de trafic d'écaillés de pangolins. Ils envoyaient les colis depuis le Pakistan par EMS. La saisie globale est estimée à 350.000 yuans, 56.887 US\$, soit 344 US\$ par kilo. L'un des expéditeurs prétend qu'il croyait que c'était des fruits secs. Les écaillés étaient revendus au détail en Chine.

Saisie de 1,9 kg d'écaillés de pangolin et arrestation d'un suspect²⁰

Katmandou, Région de développement Centre, Népal

19 septembre 2014

Les petites rivières d'écaillés font un grand fleuve de pangolins ébouillantés. 1,9 kg d'écaillés représente 4 à 5 pangolins.

Saisie de 43 kg d'écaillés de pangolin et arrestation²¹

Division de Nagpur, Etat du Maharashtra, Inde

22 septembre 2014

Les pangolins bougent la nuit. Ils savent se défendre des tigres et des léopards en se roulant en boule d'écaillés imprenable. Ils ne savent pas se défendre des hommes. Les services forestiers constatent un bond du trafic depuis 2013. 211 kg d'écaillés avaient été saisis en 10 opérations. La plus grosse était dans l'Assam, 85 kg (Cf. « A la Trace » n° 2 p.23).

Le porteur arrêté de nuit a été mis en détention provisoire. Il participe, sans en connaître tous les maillons, à un gang international.

Saisie de 2 kg d'écaillés de pangolin et arrestation de 5 suspects²²

District de Balaghat, Etat du Madhya Pradesh, Inde

Septembre 2014

Bis ! Les petites rivières d'écaillés font un grand fleuve de pangolins ébouillantés. 2 kg d'écaillés représentent 4 à 6 pangolins.

Saisie de 37 pangolins congelés²³

Yiyang, Province du Hunan, Chine

25 septembre 2014

Les petits mammifères mangeurs de termites et de fourmis provenaient de Malaisie. Ils auraient été achetés 89.220 yuans, soit 14.500 US\$ à 4 personnes de Guangzhou. Le suspect allait chercher en voiture les pangolins mais aussi de la viande d'ours et les mettaient au congélateur. Le trafic durait depuis novembre 2011.

Demande de restitution de 145 kg d'écaillés de pangolin par 2 ressortissants chinois²⁴

Pakistan

Septembre 2014

Les 2 citoyens chinois avaient été interceptés à l'aéroport d'Islamabad sur le point de s'envoler dans leur pays. 145 kg d'écaillés de pangolin avaient été découverts dans leurs bagages et saisis. Ils avaient

pu poursuivre leur voyage après avoir été entendus par la police. (Cf « A la Trace » n°4 p. 44). Ils réclament maintenant auprès des douanes pakistanaïses la restitution des écaillés estimant que la preuve de leur origine illégale n'est pas établie.

Selon les naturalistes du Pakistan, l'avenir des pangolins dans leur pays est menacé à court terme au rythme actuel du braconnage. Les braconniers, qui sont payés par leurs commanditaires dont la plupart sont chinois, touchent 10.000 à 15.000 RS (soit 97 à 145 US\$) par pangolin. Pour obtenir 1 kg d'écaillés, 3 pangolins seraient chassés et ébouillantés. Les pangolins sont inscrits à l'Annexe II de la CITES. Le commerce des spécimens vivants ou de leurs parties est encore possible sous certaines conditions, notamment l'émission d'un permis d'exportation par le pays d'origine. Les 8 espèces de pangolins pourraient selon les vœux des ONG environnementales être inscrites à l'Annexe I en 2016. Toute transaction commerciale serait alors impossible.

EUROPE

Saisie de 250 kg d'écaillés de pangolins²⁵

Aéroport de Roissy-Paris, Région Ile-de-France, France

9 juillet 2014

La valeur douanière est de 187.500 €. C'est la plus grosse saisie de ce type jamais réalisée en France. Origine : Nigeria. Destination : Laos. Dénomination : écaillés de poisson. Les trafiquants ont la preuve que les écaillés de pangolin n'écartent pas le mauvais sort. Les douaniers de l'aéroport Paris-Roissy ont saisi 558 kg d'écaillés depuis 2009.



© Douanes françaises



© Douanes françaises

Primates



**Kinshasa, République Démocratique du Congo,
24 août 2014**



**Sangatta, Indonésie,
Juillet 2014**



**Vietnam,
Août 2014**



**Sungai Ambangah, Indonésie,
17 août 2014**



**Labai, Indonésie,
Septembre 2014**



**Sanggau, Indonésie,
19 septembre 2014**



**Beaumont, Etats-Unis,
3 août 2014**

AFRIQUE

Saisie d'un bébé gorille mort (*Gorilla* spp., Annexe I)¹

Cameroun

16 juillet 2014



Saisie de 3 crânes de chimpanzé (*Pan troglodytes*, Annexe I) et arrestation d'un trafiquant²

Pouma, Région du Littoral, Cameroun

22 août 2014

Ce coursier fait à vélo de drôles de courses. Il est allé chercher dans la région littorale à 20 km de Pouma 3 crânes de chimpanzé. A son retour, alors qu'il s'apprêtait à les livrer il a été intercepté par les flics. Crânes de chimpanzé ou de gorilles se vendent sur Naturabuy (voir « A la Trace n°5 » p. 104).

Saisie de 2 chimpanzés (*Pan troglodytes*, Annexe I)³

Kinshasa, Province de Kinshasa, République Démocratique du Congo

24 août 2014

La MONUSCO se rachète une conduite après l'affaire des perroquets (voir « A la Trace » n°4, p. 30). Un gros porteur Antonov a permis le transfert en 3 heures de 2 chimpanzés de Kinshasa à Bukavu. Par route, le convoi aurait pris plusieurs jours, sans être sûr d'arriver à son but.

Les 2 chimpanzés âgés de 5 à 3 ans vivaient en réclusion près d'un supermarché de la ville capitale depuis un an.

Blessé à la hanche pendant sa capture par les braconniers, le mâle boite un peu.

Ils ont besoin de soins et d'une réadaptation à la vie sociale sauvage. Après un mois de quarantaine, ils seront intégrés au centre de réhabilitation des primates de Lwiro.

Le but ultime est de les remettre là d'où ils viennent : la jungle.

Le centre de Lwiro héberge 55 chimpanzés et 75 autres singes d'une dizaine d'espèces.



Abandon d'au moins 5 primates dont un babouin (*Papio* spp., Annexe II) et un chimpanzé (*Pan troglodytes*, Annexe I)⁴

Abidjan, Région des Lagunes, Côte d'Ivoire

Août-septembre 2014



Les animaux de compagnie sont victimes pour la 2^{ème} fois du comportement des hommes. La première fois, c'est quand ils ont été capturés dans le monde sauvage pour ensuite être vendus et maintenus en cage ou enchaînés chez des particuliers ou dans des restaurants ou autres lieux de divertissement. La deuxième, c'est maintenant. Dans la crainte de l'épidémie d'Ebola, beaucoup d'habitants d'Abidjan les abandonnent dans la rue ou devant le zoo. Un babouin femelle a failli être lynchée dans la rue à coups de pierres et de bâton. Elle a été sauvée in extremis par l'intervention du vétérinaire du zoo alerté par un passant.

RECIDIVE

Arrestation d'un braconnier en possession de 4 têtes et 16 pattes de gorille (*Gorilla gorilla*, Annexe I)⁵

Nanga-Eboko, Région Centre, Cameroun

Septembre 2014

Le trafiquant, 33 ans, est un vétéran. Avec ses complices et à l'aide de 4 motos, il s'approvisionne régulièrement au long de la rivière Sanga. La bande a alors rendez-vous avec les braconniers venus par canot de l'intérieur de la forêt, la forêt profonde où survivent les derniers gorilles. Les têtes et les membres sont stockés dans un congélateur familial et sont ensuite vendus à des grossistes de Douala, Yaoundé, Bertoua, Ebolowa.

Le délinquant a été arrêté par une équipe d'une dizaine de policiers, d'écogardes et de militants anti-braconnage.

Toutes les parties de gorille étaient dans un carton. L'homme a déjà été arrêté à 4 reprises pour la même raison. Les « marchandises » avaient été saisies mais lui avait été laissé libre de poursuivre ses méfaits. Néanmoins, il était suivi de près.



Ebola

La viande de brousse, c'est à dire la viande des animaux sauvages constitue en Afrique de l'ouest et en Asie une part importante et traditionnelle de l'alimentation humaine.

Du point de vue environnemental, la consommation de la viande de brousse fait peser sur plusieurs espèces ou familles animales emblématiques ou considérées comme banales une menace de plus en plus lourde et difficile à écarter dans les circonstances politiques, économiques et démographiques des années présentes et à venir.

Du point de vue sanitaire, la viande de brousse est porteuse de risques. C'est un vecteur potentiel d'épizooties comme la variole du singe, la fièvre aphteuse et la peste porcine africaine et d'épidémies comme la fièvre Ebola et le SRAS. Les forêts et les savanes sont de vastes abattoirs. Les contrôles vétérinaires sont totalement absents. Les conditions de dépeçage, de conservation par le froid, de transport, de vente au bord des routes et dans les marchés des villes capitales accumulent les défaillances et peuvent dans les pires cas aboutir à des bombes pathogènes.

Les vendeurs de viande de brousse du Nigéria soutenus par l'association nationale des chasseurs du Nigéria ont beau manger sur la place publique de la viande cuite de chauve-souris, d'antilope ou de porc-épic après avoir convoqué les journalistes et les grossistes, il n'en reste pas moins que la filière est suspecte.

L'origine d'une nouvelle éruption de la filière Ebola en République Démocratique du Congo, ex-Zaire, a été identifiée et décrite par le Centre International de Recherches Médicales de Franceville – CIRMF : un chasseur-piégeur a ramené un singe au foyer. Sa femme a été contaminée pendant qu'elle démembrait et dépeçait l'animal. Elle a ensuite contaminé le médecin et son époux ; d'autres personnes de l'entourage ont été touchées et en un mois 40 personnes sont mortes de l'épidémie.

Au moins 5 épisodes Ebola circonscrits à l'Afrique centrale sont attribués à la manipulation de la viande d'antilope, de gorille et de chimpanzé.

En Afrique de l'ouest, la traçabilité des épidémies de la fièvre hémorragique Ebola reste confuse mais plusieurs gouvernements tentent à cette occasion d'encadrer le trafic. La viande de brousse franchit très facilement les frontières interafricaines et s'envole sans problème vers l'Europe et les Etats-Unis. Son transport est pourtant interdit pour des raisons sanitaires par l'Association internationale du transport aérien, IATA, et les Etats-Unis d'Amérique comme l'Europe interdisent l'importation de viande, de produits carnés et de poissons s'ils ne sont pas précédés ou accompagnés de certificats vétérinaires prouvant leur innocuité bactériologique.

Une enquête test réalisée au terminal 2E Roissy-Paris entre le 2 et le 20 juin 2008 sur les vols Air France venant d'Afrique centrale et d'Afrique de l'ouest entre 5h et 10h du matin démontre l'existence d'un trafic continu et important. Les bagages de 134 passagers répartis sur 29 vols et provenant de 14 pays africains ont été fouillés. Presque la moitié contenait de la viande ou du poisson. En tout, 765 kg. 446 kg de poisson séché, 188 kg de viande de brousse et 131 kg de viande de bétail. Les lots de viande de brousse sont les plus importants en poids unitaire. Après vérification du Museum d'Histoire Naturelle de Paris, la viande de brousse de contrebande provenait de pangolin, de Mangabey, de primates du genre *Cercopithecus*, de porc-épic, de potamochère roux et de grand aulacode (*Thryonomys swinderianus*). Rapporté au nombre total de passagers transportés, le bilan de l'enquête test suggère que 3287 t de viande et de poisson sont importées illégalement par an, dont 273 t de viande de brousse pour ces seuls vols.

Dans une enquête parallèle, une trompe d'éléphant a été trouvée dans les bagages d'un passager venant d'Afrique et débarquant à Toulouse, sud de la France.

Le total global rassemblant les contrebandes de viande sauvage en provenance de Chine, d'Asie et d'Afrique pourrait être 10 à 20 fois plus important dans les aéroports français, sans parler des trafics par voiture vers Paris en provenance de pays riverains comme la Belgique. Les Douanes françaises ne font pas la chasse à la viande de contrebande. « Ça prend beaucoup de temps. » « Ça ne rapporte pas d'argent à l'administration. » En effet, la quasi totalité des passagers échappe à toute sanction. Pas même d'amende. Les saisies de viande, morceau par morceau, quartier par quartier dans ce trafic diffus aéroportuaire n'apportent pas de bonus à la carrière d'un douanier à la différence des drogues et des contrefaçons. « Quand on a des lots à l'aéroport, c'est une charge importante et une perte de temps, il faut les conduire à l'incinérateur ». « On intervient quand ça pue vraiment. »

Le trafic prospère. Il est bien organisé. Un tiers des passagers surpris par l'enquête test en possession de viande de brousse bénéficiait de billets d'avion gratuits à 90% accordés aux familles des équipages et personnels à terre d'Air France. Le jeu en vaut la chandelle. Pas d'amende et une viande qui se vend à l'occasion des baptêmes, des fêtes, des mariages, des rituels à partir de 20 € le kilo et jusqu'à 80 à 100 €. En 2008, 4 kg de petit singe se vendaient à Paris aux environs de 100 €. Au Cameroun, les 4 kg se vendaient 5 €.

Les problèmes et les risques sont les mêmes dans les aéroports des Etats-Unis, du Canada, du Royaume-Uni, de Belgique et de toute l'Europe. Consommateurs attention ! Le fait que certaines viandes soient boucanées ne les empêchent pas à coeur d'être contaminées par des bactéries et virus divers.

Saisie de 4 crânes de chimpanzés (*Pan troglodytes*, Annexe I) et d'un crâne de gorille (*Gorilla gorilla*, Annexe I)⁶

Cameroun

Septembre 2014

Depuis le début de l'année, 39 crânes de chimpanzés et de gorilles sont été saisis. Le sort des ossements est indéterminé. Sont-ils vraiment et définitivement retirés du marché et détruits ?



AMÉRIQUE

Saisie de singes (*Primates spp.*, Annexe I ou II)⁷

Lima, Région de Lima, Pérou

Juillet 2014

Ils étaient illégalement en vente dans des boutiques de Lima. L'alerte a été donnée sur les ondes de la radio 90 Matinal. Bilan : des dizaines de tortues, de canaris et de singes.

Saisie de 2 saïous (*Cebus spp.*, Annexe II) et d'un tamarin (*Saguinus spp.*, Annexe I ou II)²⁰

Beaumont, Etat de Californie, Etats-Unis

3 août 2014

L'un des 3 singes servant au « confort psychologique » de la tenancière d'une pizzeria a mordu une cliente accaparée par ses 3 enfants. Les 3 singes ont été saisis et mis en quarantaine par le California Department of Fish and Wildlife. Ils étaient détenus sans permis. La restauratrice a des antécédents. En 2003, alors qu'elle se prétendait vétérinaire elle avait été impliquée dans la mauvaise gestion d'un refuge pour tigres à Colton. Une trentaine de petits félins morts avaient été retrouvés dans un congélateur. 2 alligators étaient prisonniers dans une baignoire. John Weinhart, le gestionnaire du refuge avait été condamné pour cruauté envers les animaux.

En 2010, Wendelin Ringel avait été condamnée pour exercice illégal de la médecine vétérinaire à 3 ans de mise à l'épreuve. Elle s'est reconvertie dans la cuisine italienne en compagnie d'animaux sauvages dont l'origine est inconnue.

Saisie d'un singe-écureuil (*Saimiri spp.*, Annexe I ou II)⁸

Picos, État du Piauí, Brésil

12 août 2014

Dans le véhicule à destination de Maceió, Etat d'Alagoas (800 km), il y avait aussi 3 cassiques cul-jaune (*Cacicus cela*). Amende pour le conducteur.



Saisie d'un atèle de Geoffroy (*Ateles geoffroyi*, Annexe II)⁹

Mexico, District fédéral de Mexico, Mexique

Septembre 2014

La femelle aurait 39 ans. Elle a été récupérée par les agents de la PROFEPA chez un particulier dans la délégation d'Iztapalapa. Elle présente des signes évidents de maltraitance. Elle est emmenée à titre temporaire dans les installations de la PROFEPA.



Saisie de 4 atèles noirs (*Ateles paniscus*, Annexe II) vivants¹⁰

Manaus, Etat de l'Amazonas, Brésil

Septembre 2014

Il s'agit de 2 femelles et de 2 jeunes mâles. Ces derniers, des frères, sont seulement âgés de 3 mois. Leur état est particulièrement préoccupant. On suppose que leur mère a été abattue lors de leur capture. Aucun ne pourra être remis en liberté. Les 4 sont conduits au parc public de Curitiba où 12 professionnels sont à leurs soins.



ASIE

Saisie d'un macaque (*Macaca spp.*, Annexe I ou II)¹¹

Da Nang, Vietnam

Juillet 2014

Le macaque était en cage dans le café. ENV en a été averti, il a été rapidement récupéré par les gars de la protection de la forêt de Danang et mis en lieu sûr. Hotline : 1800-15-22

Saisie de 2 macaques (*Macaca spp.*, Annexe I ou II)¹²

Vietnam

9 juillet 2014

Retour à l'habitat naturel. Les 2 macaques ont été signalés et tirés d'affaire grâce à des étudiants en vacances. Mais pas de vacances dans la vigilance sur la maltraitance des macaques.

Saisie d'un orang-outan (*Pongo spp.*, Annexe I)¹³

Sangatta, Province du Kalimantan oriental, Indonésie

Juillet 2014



Toujours la même histoire, les petits sont définitivement séparés de leur mère quand les défricheurs arrivent avec leur matériel de guerre pour anéantir la forêt vierge et mettre à la place des palmiers à huile et des mines de charbon. Le jeune orang-outan a été recueilli par le Centre de Protection des Orang-outan (COP).

Saisie d'un macaque (*Macaca spp.*, Annexe I ou II)¹⁴

Vietnam

Juillet 2014

Encore un sauvé par le 1800-15-22 après 8 ans de prison dans un restaurant. Il aurait déjà retrouvé la forêt.

Saisie d'un macaque (*Macaca spp.*, Annexe I ou II)¹⁵

Vietnam

Juillet 2014

Le 1800-15-22 a encore frappé. Son diseur de bonne aventure lui avait dit que pour consolider la santé précaire de son fils né l'année du singe, il serait bienvenu d'en avoir un à la maison. Grâce à l'alerte d'un ami d'ENV, le macaque astrologique n'est plus dans la maison, mais dans le refuge du Parc National de Cuc Phuong.

Bonne nouvelle

Sauvetage d'un loris (*Lorisidae spp.*, Annexe I ou II)¹⁶

Da Nang, Vietnam. Juillet 2014

Le loris est retourné dans sa maison, le milieu naturel. Espérons qu'après ces derniers regards on n'en entendra plus parler.



Saisie d'un macaque vivant (*Macaca spp.*, Annexe II)¹⁷

Sapa, Vietnam

Août 2014

Touristes, travailleurs détachés et nationaux vietnamiens ! Appelez le 1800-1522 ou téléchargez l'application pour Android à l'adresse <http://bit.ly/ENVReportWildlifeCrime> si vous êtes témoin de la détention d'un animal sauvage dans un restaurant ou chez un privé. Ce macaque grâce à l'un de vous a été libéré.



Saisie de 2 macaques vivants (*Macaca spp.*, Annexe I ou II)¹⁸

Ninh Binh, Province de Ninh Binh, Vietnam

Août 2014

2 macaques de plus en route pour le refuge de Cuc Phuong National Park. Agés de 6 à 7 ans ils faisaient jusqu'alors office de décoration vivante dans un lieu de villégiature.



Saisie de 3 macaques vivants (*Macaca spp.*, Annexe II)¹⁹

Vietnam

Août 2014

Ensemble nous pouvons ! Ces 3 là ont été libérés et remis à un refuge.

Saisie d'un orang-outan (*Pongo spp.*, Annexe I)²¹

Gayo Lues, Province d'Aceh, Indonésie

5 août 2014

Le bébé de 10 mois environ a été retiré d'un foyer domestique où il souffrait le martyr. Déshydraté, amaigri, avec des plaies sur le visage et les jambes. Transporté d'urgence dans une clinique vétérinaire spécialisée, il aurait des chances de s'en tirer.

La Province d'Aceh soumise à la déforestation et en même temps refuge ultime des orangs outans est malheureusement coutumière de ce genre d'exactions. Des villageois disent que le rescapé avait été trouvé par terre et abandonné. Les sauveteurs experts pensent au contraire que les blessures proviennent de sa capture et de son arrachement à sa mère. La mère a sans doute été tuée sur place ou blessée dans l'échauffourée.



PT Kallista Alam, un gros producteur d'huile de palme dans la province de Banda Aceh a été condamné en appel à payer un total de 366 billions de roupies soit 30 millions d'US\$ pour avoir détruit 1000 hectares de tourbières et de marais. L'argent devrait servir à restaurer les marais de Tripa qui s'intègrent dans l'écosystème global de Leuser, un des derniers endroits au monde et d'Indonésie où les orangs outans, les rhinocéros, les éléphants et les tigres peuvent cohabiter. « Nous exigeons que cette décision de justice soit appliquée sans délai » déclare Fadhila Ibra, porte-parole de la coalition pour la sauvegarde des marais de Tripa (Coalition for Tripa Swamp Rescue).

Bonne nouvelle

Libération d'un orang-outan de Bornéo (*Pongo pygmaeus*, Annexe I)²²

Sungai Ambangah, Province du Kalimantan occidental, Indonésie

17 août 2014



Elle a environ 12 ans. Elle en paraît 6 à 7. Ses muscles sont atrophiés. Sa croissance a été brisée. Elle était recluse dans une cage trop petite au bord de la route. Des enfants lui donnaient à manger en passant, quand ils passaient. Elle se servait d'un vieux sac de riz vide pour se couvrir dans les nuits froides. Son propriétaire ne voulait pas s'en défaire. Il a été menacé d'une action judiciaire. Finalement elle a été retirée des mains de son tortionnaire indifférent au mal être animal et transférée par avion dans le centre de réhabilitation d'IAR (International Animal Rescue). Elle souffre de troubles du comportement.

Saisie de 3 macaques et condamnation (*Macaca spp.*, Annexe II)²³

Vietnam

Août 2014

La détention de 3 macaques avait été signalée à ENV par un touriste étranger. Le maître des lieux après 3 visites des autorités est resté incapable de fournir les permis valides. Les 3 macaques ont finalement été saisis et conduits dans un refuge. Le propriétaire a été condamné à une amende exemplaire d'environ 750 US\$.

Saisie de 4 langurs de Java (*Trachypithecus auratus*, Annexe II)²⁴

Lumajang, Province de Java oriental, Indonésie

Août 2014

De l'ouest de Sumatra au sud de Java, le trafic de singes fait rage. Les arbres tombent, les singes aussi. Comme des fruits ils sont plus ou moins cueillis pour en faire des animaux de compagnie le reste de leur vie. Les 4 petits langurs orange ont été extirpés des mains d'un grossiste en faune sauvage par la police de Java Est avec l'aide d' Animals Indonesia et du Center for Orangutan Protection.



Bonne nouvelle

Libération de 2 macaques (*Macaca spp.*, Annexe II)²⁵

Vietnam. Août 2014

A l'écoute des interventions régulières d'ENV sur la radio Voix du Vietnam, l'auditeur de 85 ans s'est décidé à appeler la hotline. Les services compétents ont donc pris possession avec tous les égards nécessaires des 2 primates pour les conduire au Chu Yang Sin National Park.



Bonne nouvelle

Libération d'un gibbon de l'espèce *Nomascus leucogenys*, Annexe I²⁶

Vietnam

Août 2014



Inspiré par le portrait dans la presse de 2 animateurs du refuge pour loris, langurs, macaques et autres espèces de primates dans le Parc National de Cuc Phuong, le détenteur d'un gibbon a décidé de se séparer de son singe de compagnie.

Bonne nouvelle

Libération d'un orang-outan de Bornéo (*Pongo pygmaeus*, Annexe I)²⁷

Labai, Province du Kalimantan occidental, Indonésie

Septembre 2014

Orphelin, blessé, affaibli, retenu depuis 2 ans par une corde de nylon, le petit orang-outan frugivore était de plus nourri au lait concentré et aux restes d'aliments frais. Son maître a finalement appelé le BKSDA. Le petit orang-outan est en train de se réhabituer lentement à la compagnie des autres orangs outans et au régime végétarien. Il sera à terme peut-être remis en forêt, s'il en reste.



Sauvetage d'un orang outan de Bornéo (*Pongo pygmaeus*, Annexe I)²⁸

Bontang, Province du Kalimantan oriental, Indonésie

5 septembre 2014

Encore une victime de la déforestation au profit des plantations de palmiers à huile. Beaucoup d'orangs outans sont tués, d'autres s'échappent et sont illégalement mis en cage.

Saisie de 4 macaques (*Macaca spp.*, Annexe II) vivants²⁹

Province de Binh Duong, Vietnam

Septembre 2014

2 dans un café. 2 dans une maison privée. Merci à ENV !

Bonne nouvelle

Libération d'un orang-outan de Bornéo (*Pongo pygmaeus*, Annexe I)³¹

Sanggau, Province du Kalimantan occidental, Indonésie

19 septembre 2014



La destinée de Wawa est typique de bien des orangs-outans de Bornéo. Son habitat forestier et nourricier a disparu. Il a été plus ou moins adopté et soigné par des villageois. Enchaîné à un arbre, mis en cage, mal nourri, il est resté au moins 5 ans dans ces conditions, perdant ses poils, malade de la peau, trop petit pour son âge, buvant des sodas et du café. Il a été libéré grâce à l'action d'un agent forestier, Pak Suryadi. Il a convaincu le maître de Wawa de le libérer. Pak a hébergé Wawa chez lui. Pas de place dans les locaux du service forestier pour le garder. Wawa a rejoint après un voyage de 14 heures par route le refuge pour orangs outans de Ketapang. International Animal Rescue (IAR) y héberge 70 de ses congénères. L'objectif d'IAR est de rendre ses hôtes à des milieux forestiers indemnes au terme d'une longue réhabilitation. « Notre principal souci, c'est qu'il reste alors assez de forêts vierges pour les accueillir alors que le nombre d'orangs outans chez nous et dans les autres centres d'accueil en Indonésie est en augmentation constante » dit Karmele Llano Sanchez, responsable du centre de réadaptation d'IAR.



Bonne nouvelle

Libération d'un jeune orang-outan de Sumatra (*Pongo abelii*, Annexe I)³⁰

Indonésie

Septembre 2014



Il a été récupéré chez des villageois par le BSKDA et le centre pour la protection des orangs-outans (COP)

Saisie d'un orang-outan de Bornéo (*Pongo pygmaeus*, Annexe I)³²

Karanggondang, Province de Java central, Indonésie

23 septembre 2014

Tita, la femelle orang-outan a environ 15 ans. Depuis l'âge de 5 à 6 mois, elle vit en cage. Un dayak l'avait donnée en cadeau - ou en échange - à son propriétaire, bûcheron sur l'île de Bornéo dans une compagnie forestière. Elle a été déportée sur l'île de Java comme n'importe quel animal de compagnie. Elle a été nourrie au riz. Elle vivait dans une cage de 2 m de haut et 1,5 m de large. Elle est en surpoids. Elle pèse 100 kg, au moins 20 kg de plus que les orangs outans de cet âge. Son maître ne savait pas que l'espèce est strictement protégée en Indonésie et qu'il est interdit de maintenir un spécimen en captivité.

Tita a été libérée grâce à l'agence provinciale du BKSDA. Elle est en quarantaine et en réadaptation dans le centre spécialisé d'Ungaran. Elle refuse de boire de l'eau plate et claire. Pendant sa captivité domestique, elle buvait du thé et du sirop.



**Condamnation pour transport illégal de 6 macaques rhésus (*Macaca mulatta*, Annexe II)³³
Mudanjiang, Province du Heilongjiang, Chine
23 septembre 2014**



L'association chinoise Arts et spectacles folkloriques est montée au créneau après la saisie des singes des 4 montreurs d'animaux. Les singes proviendraient d'un élevage où on leur apprend à jouer la comédie et à faire les pitres. Le singe joue en Chine un rôle ancestral de bouffon et d'impertinent. Les singes ont un roi, Sun Wu Kong, et il chamboule dans le Palais du Ciel toutes les convenances et les privilèges des notables, des divinités, des bons et des mauvais esprits.

Sur terre, les fils et cousins de Sun Wu Kong en sont réduits à faire du vélo et à singer les hommes.

6 macaques rhésus et les 4 montreurs de singes et monteurs de spectacles ambulants ont été interpellés en plein été. Les macaques ont été saisis. Ils seraient morts pendant leur détention. Les animaux saisis servent souvent de simples pièces à conviction pendant le déroulement des enquêtes sans tenir compte de leurs besoins biologiques et sociaux.

Les 4 montreurs d'animaux ont été déclarés coupables de transport illégal d'animaux sauvages et relâchés après paiement d'une amende de 6200 yuans soit environ 1000 US\$ chacun.

Découverte de 54 carcasses de singes (*Primates* spp., Annexe I ou II)³⁴

**District de Hardoi, Etat de l'Uttar Pradesh, Inde
29 septembre 2014**

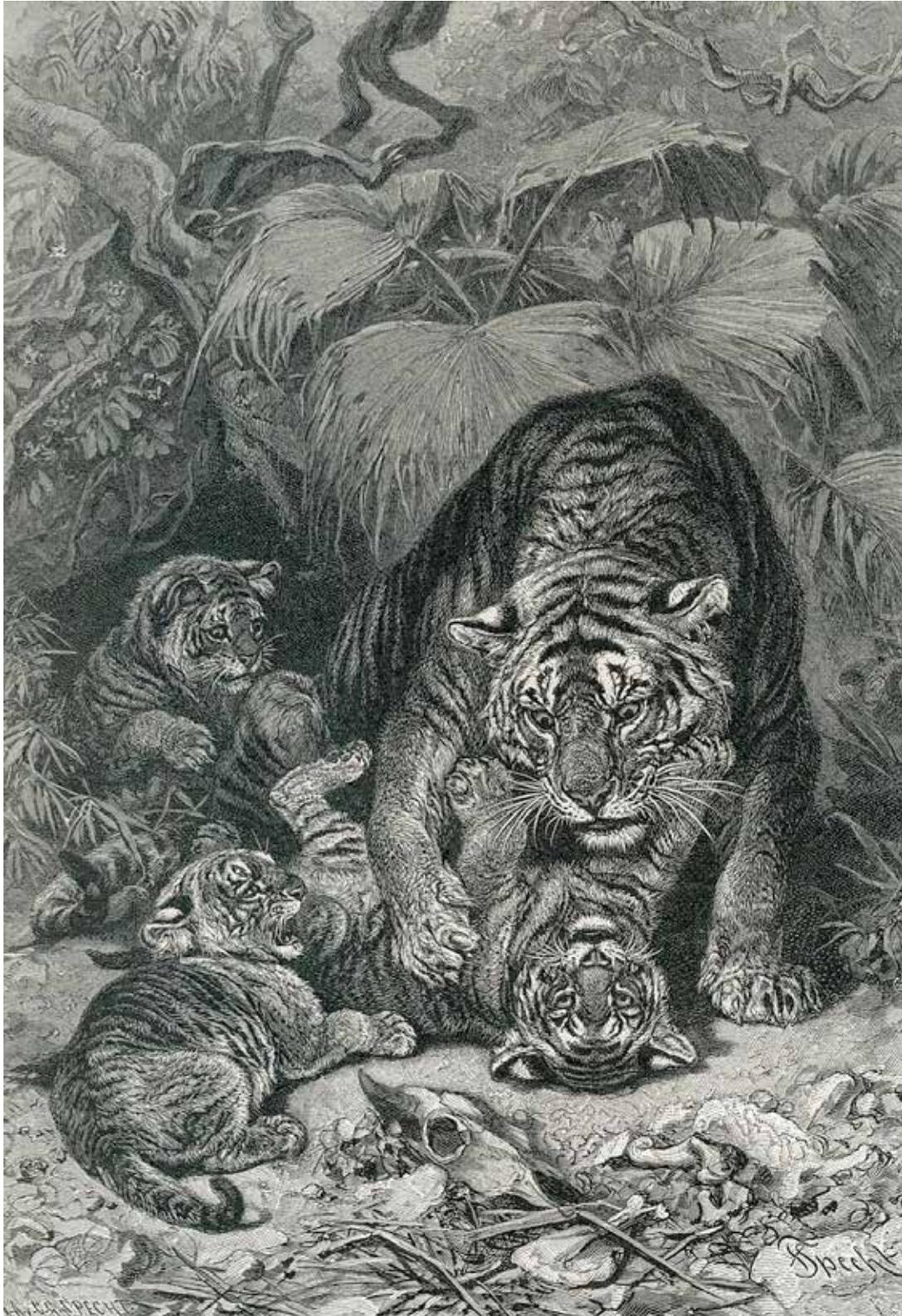
54 singes morts dispersés dans un champ. Beaucoup étaient éventrés. Les bouchers étaient peut-être des trafiquants d'organe. Les imposteurs en médecines parallèles sont preneurs de foies de singe pour épicer leurs recettes miracles. Des villageois ont peur qu'il s'agisse d'un acte de sorcellerie (Cf « A la Trace » n°3 p. 34) visant à jeter un mauvais sort sur la communauté et ses cheptels. Dans la hâte, les services forestiers ont enterré les carcasses près des lieux de la découverte avant de se raviser, d'appeler des vétérinaires et d'envoyer les carcasses dans un laboratoire pour analyses post mortem. Les singes ont peut-être été empoisonnés. 4 espèces de singes sont présentes dans l'Uttar Pradesh : le langur *Semnopithecus dussumieri* (A. I), le langur *Semnopithecus hector* (A. I), le macaque d'Assam (*Macaca assamensis*, A. II), le macaque rhésus (*Macaca mulatta*, A. II).



Félins

Le tigre (*Panthera tigris*), le léopard (*Panthera pardus*), le jaguar (*Panthera onca*) et l'ocelot (*Leopardus pardalis*) sont en Annexe I. Le lion (*Panthera leo*) et le puma (*Puma concolor*) sont en Annexe II.

Totaux du trimestre :
20 peaux et animaux naturalisés saisis
26 animaux vivants saisis



AFRIQUE

Saisie de 67 dents et de 447 griffes de lion¹ Aéroport international Julius Nyerere de Dar es Salam, Région de Dar es Salaam, Tanzanie Juillet 2014

Soit 15 lions tués pour les dents et 22 pour les griffes. Les discrets trophées étaient dissimulés dans les bagages mais la vigilance des services de sécurité de l'aéroport International Julius Nyerere n'a pas été trompée. Le commandant de la police aéroportuaire tanzanienne remarque que les contrebandiers se reportent sur les lions depuis que le trafic d'ivoire est particulièrement surveillé.

Saisie d'une peau de léopard et arrestation² Siavonga, Province Méridionale, Zambie Semaine du 8 au 14 septembre 2014

Le léopard aurait été tué au mois de mai près du Parc National du bas Zambèze. 2 suspects ont été arrêtés.

10 villageois ont été condamnés chacun à une amende de 1800 K soit 296 US\$ pour avoir extrait du parc 10 grumes de padouk (*Pterocarpus soyau-xii*). Un camion Ford a été saisi.

Braconnage d'un lion³ Parc National de Kafue, Zambie Septembre 2014

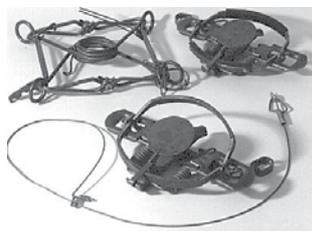
Le jeune lion mâle est définitivement mutilé. Il est tombé dans un piège métallique posé par des chasseurs de viande de brousse. Il a réussi à traîner pendant plusieurs jours un tronc d'arbre de 2 m de long qui servait de support au piège. Au bout de son errance, il a perdu la moitié de sa patte arrière droite. Il a été soigné par une équipe vétérinaire. Ses chances de survie sont importantes. Dans l'ensemble de ses parcs nationaux, la Zambie hébergerait environ 1000 lions. L'usage des pièges à l'intérieur du Parc National de Kafue est considéré comme un fléau par la Zambia Wildlife Authority (ZAWA).



Braconnage d'un léopard⁴ Magaliesburg, Province du Gauteng, Afrique du Sud Septembre 2014

Sa balise de détection signalait une immobilité totale. Elle avait été libérée il y a 4 mois après un temps de réhabilitation. Avec un autre léopard, elle avait été saisie chez un agriculteur qui la gardait captive.

Les sauveteurs l'ont retrouvée prise dans un piège de fil d'acier. Après avoir été endormie, elle a été transportée par hélicoptère au zoo de Johannesburg. Les vétérinaires tentent de la sauver, un sauvetage d'autant plus vital qu'elle porte 3 petits léopards !



AMÉRIQUE

Saisie d'un tigre vivant⁵ Chilapa de Álvarez, Etat du Guerrero, Mexique Juillet 2014

150 kg. 1,60 m de long. 0,60 m de haut. La femelle semble être en bonne santé. Dans la maison abandonnée, sa cage ne lui laisse que très peu d'espace pour se mouvoir. Pas d'eau. La PROFEPA met sous séquestre le félin et, en attendant de définir sa destination finale, le confie au parc zoologique Zoo-chilpan à Chilpancingo.

La PROFEPA encourage la population à ne pas détenir de tigre en tant qu'animal de compagnie.



Saisie d'un tigre et d'un puma⁶ Etat de Mexico, Mexique Juillet 2014

Les 2 mâles étaient chez un particulier. Pas de papier d'origine.

Saisie d'un jaguar⁷ Aéroport international de Culiacán, Etat de Sinaloa, Mexique 23 juillet 2014



Elle a pris l'avion depuis Mexico jusqu'à Culiacan (1200 km au Nord-Ouest). Elle était dissimulée dans une boîte en carton. Elle a à peine un mois et demi. Elle est en bonne santé. Elle est confiée temporairement au parc zoologique de Culiacan. Une enquête est en cours auprès de l'expéditeur et du destinataire pour éclaircir dans quelles conditions s'est effectuée la vente.

Saisie de 2 lions vivants⁸ Etat du Yucatan, Mexique 2 août 2014

Le mâle et la femelle de 2 ans ont été abandonnés par un cirque qui n'a pas réussi à obtenir les autorisations nécessaires pour présenter son spectacle. Ils ont été abandonnés sur place sans eau ni nourriture en pleine chaleur. Ils étaient amputés de leurs griffes. C'est un citoyen qui a donné l'alerte.

Après évaluation sanitaire, ils ont été transférés au parc zoologique El Centenario accrédité par le Secrétariat à l'environnement et aux ressources naturelles (SEMARNAT).